

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT ENSM.
Pôle Universitaire de KOLÉA**



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

Masteren Management Par la Qualité

**La mise en place d'un système management de la
santé et de la sécurité au travail selon la norme
ISO 45001 version 2018 au sein de le Centre d'étude
et Réalisation en Urbanisme « URBOR » d'Oran**

Élaborépar:

TIKOUR Hamza

Encadrépar :

Dr. BOUDEBZA

Mme CHIBANI

**Année
2020/2021**

Résumé

Dans leur recherche de l'acquisition d'un avantage concurrentiel durable, les entreprises s'intéressent de plus en plus à la mise en place de systèmes de management permettant de mieux maîtriser leur chaîne de valeur.

Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail occupent une place importante dans ce cadre vu qu'ils permettent de répondre à différents enjeux pour les compagnies opérant dans le secteur de la construction et notamment ceux qui se rattachent au capital humain.

L'URBOR a choisi d'agir efficacement pour faire face aux enjeux qui se posent et ceci à travers le lancement d'un projet d'ordre stratégique qui s'intitule :

« Mise en place d'un système de management de la Sécurité et santé au travail ».

Ce projet de fin d'étude s'insère au niveau de la première phase de la mise en place de la composante S&ST de ce système.

Le travail que j'ai effectué dans le cadre de mon PFE consiste à préparer à la mise en place du SM de la S&ST à travers la réponse à certaines exigences du projet de la norme internationale ISO 45001 version 2018 qui se rattachent essentiellement à la phase « Plan ».

Mots clés : Système de Management S&ST, ISO 45001

Abstract

In their quest to acquire a sustainable competitive advantage, construction companies are increasingly interested in setting up management systems to better control their value chain.

Health and safety management systems occupy an important place in this context since they make it possible to respond to various challenges for companies operating in the construction sector and in particular those relating to human capital.

URBOR has chosen to act effectively to face the challenges that arise and this through the launch of a strategic project entitled:

"Establishment of an occupational health and safety management system".

This end-of-study project is part of the first phase of the establishment of the OHS component of this system.

The work that I carried out within the framework of my PFE consists in preparing for the establishment of the SM of OSH through the response to certain project requirements of the

international standard ISO 45001 versions 2018 which are essentially related to the "Plan" phase.

Keys words:OHS Management System of this system, ISO 45001

الملخص

في السعي لاكتساب ميزة تنافسية مستدامة ، تهتم الشركات بشكل متزايد بإنشاء أنظمة إدارية للتحكم بشكل أفضل في سلسلة القيمة الخاصة بها. تحتل أنظمة إدارة الصحة والسلامة المهنية مكانة مهمة في هذا السياق لأنها تتيح الاستجابة للتحديات المختلفة للشركات العاملة في قطاع المنشآت وخاصة تلك المتعلقة برأس المال البشري. اختارت المؤسسة العمل بفعالية لمواجهة التحديات التي تنشأ وذلك من خلال إطلاق مشروع استراتيجي بعنوان: "إنشاء نظام إدارة الصحة والسلامة المهنية".

يعد مشروع نهاية الدراسة هذا جزءاً من المرحلة الأولى من إنشاء نظام الصحة والسلامة المهنية لهذه المؤسسة. يتمثل العمل الذي قمت به في إطار عمل مشروع نهاية الدراسة الخاص بي في التحضير لإنشاء نظام الصحة والسلامة المهنية من خلال الاستجابة لمتطلبات معينة من مشروع المعيار الدولي ايزو 45001 الإصدار 2018 والتي ترتبط بشكل أساسي بمرحلة "الخطة" .

Remerciement

Je remercie Dieu, le tout puissant de nous avoir donné la volonté et la patience nécessaire pour accomplir ce travail.

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais dans un premier temps remercier, notre directeur de mémoire D. BOUDEBZA, professeur à L'école nationale supérieure de management, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique L'école nationale Supérieure de management et les intervenants professionnels responsables de notre formation durant tout mon cursus universitaire.

Notre reconnaissance va également à tous les responsables de centre d'étude et de réalisation en urbanisme « URBOR »

Mes chers parents pour leur soutien constant et leurs encouragements.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	I
REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIERES	III
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES ABREVIATIONS	VI
Introduction générale	1
1. Problématique :	3
2. Méthodologie :	3
3. Plan d'action :	4
CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE ET CADRE CONCEPTUEL.	5
Section 1 : Revue de littérature :	6
1. Les effets économiques néfastes des accidents du travail et des maladies professionnelles :	6
2. Le système de management de la S&ST et la structure générale HLS de l'ISO 45001 :2018 :	7
3. L'impact de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail :	7
SECTION 2 : LE CADRE CONCEPTUEL :	9
1. Le système de management de la santé et sécurité au travail ISO 45001 :2018 :	9
2. Management des risques liées à la santé et la sécurité au travail :	16
CHAPITRE II :	24
CADRE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTE ORGANISATIONNEL	24
Section n°01 : Cadre méthodologique :	25
1. La démarche méthodologique adopté :	25
2. Les outils de collecte des données :	25

3- Analyse des données :	27
Section n°02 : Contexte organisationnel.	28
1.Historique d'URBOR :	28
CHAPITRE III :	34
RESULTATS ET DISCUSSION.....	34
Section 1 : Diagnostic par rapport les exigences de la norme 45001 version 2018.	35
Section 2 : Identification des exigences légales et autres exigence.	61
Section 3 : Identification des risques et les classer selon leurs caractéristiques.	65
CONCLUSION	73
Références bibliographiques.....	76
Bibliographie.....	77
ANNEXE	79
ANNEXE n°1 : Politique qualité	80
ANNEXE n°2 : Chapitres de la norme ISO45001 :2018.....	82
ANNEXE n°3 : Extrait d'entretien (EVRP)	85

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les différents types des risques professionnels.	17
Tableau 2: Les acteurs rencontrés.	26
Tableau 3: Fiche signalétique de l'entreprise « URBOR ».	29
Tableau 4: les moyens humains d'URBOR.	30
Tableau 5 : QQQQCP de l'analyse de l'état des lieux.	35
Tableau 6: Résultat de l'état des lieux de l'entreprise URBOR par rapport aux exigences de la norme ISO 45001.	36
Tableau 7: Plan d'action proposé.	38
Tableau 8: Les exigences légales liés à la santé et la sécurité au travail.	63
Tableau 9: Echelle de vraisemblance/fréquence.	65
Tableau 10: Échelle de cotation de la gravité.	66
Tableau 11: Echelle de criticité.	66
Tableau 12: Résultat de l'évaluation des risques professionnels.	67

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :Chapitres de la norme ISO 45001:2018	12
Figure 2 : Cycle PDCA.	14
Figure 3 : Le processus de management du risque selon ISO 31000 : 2018.....	19
Figure 4: Illustration schématique de la chaîne danger - dommages.	21
Figure 5 : Etapes d'évaluation des risques professionnels.....	22
Figure 6 : Cartographie des processus management.	31
Figure 7: L'organigramme de l'URBO.	33
Figure 8: Présentation graphique (Radar) de l'état des lieux de l'entreprise URBOR par rapport aux exigences de a norme ISO 45001.....	36
Figure 9: logigramme d'identification des exigences légales et autres exigence.	61

LISTE DES ABREVIATIONS

URBOR : Centre d'étude et Réalisation en Urbanisme

QSE : qualité, sécurité, environnement

HSE : hygiène, sécurité, environnement

NC : non-conformité

PI : partie intéressée.

AFNOR : Association Française de Normalisation.

EVRP : Evaluation des risques professionnels.

ISO : International Standard Organisation.

PDCA : Plan, DO, Check, Action - Planifier, Faire, Vérifier, Agir.

QQOQCP : Qui, Quoi, Ou, Quand, Comment, Pour quoi.

SMI : Système Management Intégré.

TC : Comité technique.

ATMP : Accidents de travail et maladies professionnelles.

PI : Partie intéressée.

SM : Système de management.

S&ST : Santé et sécurité au travail.

SM de la S&ST : Système de management de la santé et sécurité au travail.

IF : Indice de fréquence.

ISO : International standard organisation.

INTRODUCTION

Au niveau du système économique mondialisé où les entreprises exercent leurs activités avec des concurrents de plusieurs calibres et de différents pouvoirs concurrentiels, ces dernières trouvent souvent du mal à se positionner et à acquérir un avantage concurrentiel durable. Pour faire face à cette problématique, plusieurs compagnies ont opté pour une approche stratégique et tactique qui se base sur l'innovation et sur l'amélioration continue. En effet, ces entreprises ont pris conscience de l'importance du management de la flexibilité, du management par approche système et des autres nouvelles approches de management permettant d'assurer le développement continu de l'entreprise et l'amélioration de ses performances.

C'est à partir de ces besoins que des notions phares sont apparues dont on cite principalement la notion de développement durable. Le développement durable intègre la composante économique, la composante écologique et la composante sociale. Cette dernière englobe entre autres la santé et la sécurité au travail des employés qui constituent un capital très important au sein de toute entreprise : le capital humain constitue selon différents experts dans le domaine du management des organisations, une ressource permettant de développer un avantage concurrentiel durable.

Il devient donc intéressant de préserver la santé et la sécurité des travailleurs et de veiller à leur bien-être. En addition à ces enjeux relatifs au développement d'un avantage concurrentiel, plusieurs autres enjeux se rapportent au management de la santé et de la sécurité des travailleurs, comme la réduction des coûts (directs et indirects), l'amélioration de l'image de l'entreprise, etc.

Pour réussir avec efficacité et efficience la mission de préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, l'entreprise « URBOR » a engagé à la mise en place du système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le projet de la norme internationale ISO 45001 :2018.

C'est dans ce cadre que s'intègre mon projet de fin d'études réalisé au sein de l'entreprise « URBOR ». Il a débuté d'Avril 2021 et s'est déroulé sur une période de 3 mois pour se clôturer le juillet 2021.

1. Problématique :

Les travaux de notre recherche ont porté sur deux points principaux, le premier consiste à étudier la norme ISO 45001 :2018, et le deuxième à la mise en place d'un système management SST objet de cette norme au sein du Centre d'étude et Réalisation en Urbanisme « URBOR » avec la problématique suivante :

Quelles sont les modalités de mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 :2018, dans une entreprise public industriel commercial ?

Cette problématique nous mène à soulever les sous-questions suivantes :

- Quel est l'état initial de l'entreprise « URBOR » ?
- Quelles seront les actions prioritaires à mener pour construire un système de management SST au sein de l'entreprise « URBOR » ?
- Quelle veille réglementaire mettre en œuvre dans le cadre d'un système de management SST selon la norme la norme ISO 45001 : 2018 ?
- Comment prévenir les risques professionnels, réduire les accidents du travail, garantir le bien-être des salariés au travail ?

2. Méthodologie :

Pour réaliser notre étude nous nous sommes appuyés sur les démarches méthodologiques suivantes : la méthodologie qualitative illustrée dans la mise en œuvre de la norme ISO 45001 : 2018 et pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, document officiels, mémoires) et ce que concerne le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents de management auprès d'URBOUR et son rapport d'activités.

3. Plan d'action :

Pour mener à bien ce travail de recherche, et pour répondre à notre problématique et nos sous-questions, nous avons organisé notre étude en trois chapitres. Nous commencerons par une partie théorique regroupant 2 sections ; La première section présente la revue de littérature et dans la deuxième section on a défini le cadre conceptuel qui est subdivisé en deux parties. La première partie définit Les concepts fondamentaux de système management S&ST ISO 45001 version 2018 dans la deuxième partie de la section est consacré à l'analyse des risques liés à la santé et la sécurité au travail. Le deuxième chapitre consacré à la présentation de la méthodologie adoptée qui correspond à la nature de notre sujet et nous verrons le contexte organisationnel de l'organisme d'accueil. Et le troisième chapitre présentera nos résultats obtenus et leur discussion.

**CHAPITRE I :REVUE DE
LITTERATURE ET CADRE
CONCEPTUEL.**

Dans ce premier chapitre, nous tenterons d'éclairer le champ d'étude en présentant les éléments en montrant les fondements sur lesquels repose système management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 : 2018. Pour ce faire, ce chapitre présente, à travers deux sections distinctes, La première section présente la revue de littérature et dans la deuxième section nous avons défini le cadre conceptuel.

Section 1 : Revue de littérature :

La revue de littérature est l'un des axes les plus importants de la recherche scientifique, car elle permet au chercheur de se faire une idée, des études antérieures liées à son étude et les résultats les plus importants atteints par les chercheurs qui l'ont précédé, afin qu'il puisse développer une théorie scientifique ou bien traiter des problèmes qui n'ont pas été déjà abordés auparavant.

1. Les effets économiques néfastes des accidents du travail et des maladies professionnelles :

Selon (FRAGA, 2020, p. 5) Au cours de la période 2017 – 2020, le service médico-légal d'un établissement public (EPH de Rouiba) a enregistré 41 décès sur le lieu de travail, soit environ un dixième du total des autopsies, toutes masculines. Par catégorie professionnelle, les victimes étaient des commerçants, des ouvriers, des soudeurs, des maçons, des agents de sécurité et des agriculteurs. Les causes de décès les plus fréquentes étaient les traumatismes, suivis des cardiopathies, puis les électrocutions et les intoxications aux pesticides et monoxyde de carbone.

Un accident du travail ou une maladie professionnelle aura pour la victime et pour l'organisme des effets économiques néfastes :

- Pour la victime, ils sont évidents : modification de poste, parfois perte d'emploi, voire pire.
- Pour l'organisme, ce sera une source de perturbation de la production et de coûts supplémentaires (directs et indirects) : augmentation du coût des assurances d'accidents du travail et/ou de maladies professionnelles (AT/MP), absentéisme, indisponibilité de matériel, de produit ou de prestation, retards de livraison, perte de client, déficit d'image, voire pour des PME pérennité remise en question pour un accident très grave ou mortel d'un salarié irremplaçable. (Jean-Marc Gey, 2009, p. 2).

2. Le système de management de la S&ST et la structure générale HLS de l'ISO 45001 :2018 :

L' (ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ", 2018, p. 4) nous définit le système de management de la S&ST comme suit : *un système de management ou partie d'un système de management utilisé pour mettre en œuvre la politique de S&ST*. Les résultats escomptés du système de management de la S&ST sont d'éviter les traumatismes et pathologies aux travailleurs et de procurer des lieux de travail sûrs et sains.

L'étude de (TARTAG, 2020) Le chercheur a constaté que la structure générale HLS de l'ISO 45001 :2018 et le niveau de maturité du système documentaire de SCHB facilitaient le processus de diagnostic et de conception du système documentaire d'intégration du système SMSST.

3. L'impact de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail :

Devant l'ampleur de la gravité des conséquences des accidents industriels majeurs, les pouvoirs publics de la plupart des pays industrialisés ont mis en place des mesures législatives obligatoires, en vue d'éviter ces accidents ou tout au moins diminuer l'importance des dégâts causés, tant au niveau des victimes que de l'environnement.

Les instances internationales comme l'Organisation internationale du travail (OIT) de Genève ou encore la Communauté européenne ont publié des documents intéressants et fort utiles en matière de prévention des risques industriels.

Les grands pays industriels, qui ont connu chez eux plusieurs accidents industriels majeurs, disposaient déjà (ou les ont mis en place) de textes officiels réglementant la sécurité industrielle. (Margossian, 2006, p. 106).

L'Algérie avait depuis longtemps légiféré dans ce domaine, avec la création des établissements classés ; depuis, cette législation a été modifiée à plusieurs reprises et rendue conforme aux directives européennes.

La réglementation est omniprésente tout au long du référentiel ISO 45001 car les textes réglementaires en santé et sécurité au travail ont la réputation d'être particulièrement pléthoriques.

Du premier chapitre « Domaine d'application » au chapitre 9 « Revue de direction », il est fait référence à la réglementation tout au long de la norme ISO 45001. Mais à l'identique de ce que l'on observe dans les systèmes de management des précédentes versions, la réglementation est principalement dans deux paragraphes majeurs :

- **Au chapitre 6 « Planification »** : 6.1.3 Détermination des exigences légales et autres exigences.
- **Au chapitre 9 « Évaluation des performances »** : 9.1.2 Évaluation de conformité.

Il y a donc deux aspects différents et complémentaires concernant la réglementation dans les systèmes de management : dans la planification, il s'agit d'identifier les exigences applicables (établir un recueil de textes réglementaires) et, dans un second temps en « surveillance et mesure », il sera nécessaire d'évaluer la conformité de l'ensemble de ces textes applicables. (Lefebvre, 2018, p. 49).

SECTION 2 : LE CADRE CONCEPTUEL :

La première partie définit les concepts fondamentaux de système management s&st. Et puis on a fait une vue générale sur le système management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 version 2018 dans la deuxième partie de la section et la troisième partie est consacré à la mise en œuvre de la norme ISO 45001 version 2018.

1.Le système de management de la santé et sécurité au travail ISO 45001 :2018 :

Tout organisme est responsable de la santé et de la sécurité au travail de ses travailleurs et des autres personnes qui peuvent être affectées par ses activités. Cette responsabilité inclut de favoriser et de préserver leur santé physique et mentale.

L'adoption d'un système de management de la S&ST vise à permettre à un organisme de procurer des lieux de travail sûrs et sains, d'éviter les traumatismes et pathologies liés au travail et d'améliorer en continu sa performance en S&ST. (ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ", 2018, p. vi).

1.1. Définitions relatives au système de management de la santé et sécurité au travail :

- **Système de management de de la santé et sécurité au travail et ses enjeux :**

La norme (ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ", 2018)retient comme définition pour la notion de système de management de la S&ST: « *système de management ou partie d'un système de management utilisé pour mettre en œuvre la politique de S&ST* ».

L'un des premiers enjeux de management de la sécurité est l'enjeu humain. C'est l'un des grands enjeux des organisations, car les accidents et les maladies professionnellesreprésentent une charge pour les organisations, mais ils privent aussi les organisations de leur personnel. (Lefebvre, 2018, p. 2).

- **Un accident de travail** est considéré comme tout accident ayant entraîné une lésion corporelle,imputable à une cause soudaine, extérieure survenue dans le cadre de la relation de travail.
- **Maladie professionnelle** si elle est la conséquence directe de l'exposition directe d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle ». (www.inrs.fr, consulté le 13/08/2021).

Ne sont considérées ainsi que celles reprises par le tableau des Maladies professionnelles(84 + dysphonie professionnelle selon l'arrêté 08 mai 2002).

Le second enjeu de management de la sécurité est l'enjeu social, qui permet de mesurer et d'évaluer le climat social au sein des organisations. Si les conditions du travail sont pénibles et que les risques d'accident sont non traités, cela est source de tension, on peut considérer que la sécurité est un facteur d'amélioration du climat social au sein des organisations, mais c'est également un signal de confiance envoyé vers les salariés contribuant à une meilleure efficacité de l'organisation.(Lefebvre, 2018, p. 2).

Le troisième enjeu de management de la sécurité est l'enjeu économique. La démarche permet de diminuer les coûts de santé et d'acquiescer de nouveaux marchés demandant une certification obligatoire dans ce domaine. (Lefebvre, 2018, p. 2).

Enfin, le dernier enjeu de management de la sécurité est l'enjeu réglementaire. La législation relative à la santé au travail fait appliquer le droit de l'homme à la santé au travail.

En Algérie, la santé au travail pour tous les travailleurs est un droit législatif. (Jean-Marc Gey, 2009, p. XIV) Nous citerons les plus importants textes réglementaires :

- **Loi 88-07 de code de travail** : l'organisme employeur est tenu d'assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs.
- **Loi 90-11 de code de travail** :
 - Les travailleurs jouissent des droits fondamentaux suivants : Sécurité sociale et retraite, Hygiène, sécurité et médecine de travail., Repos.
 - Les travailleurs ont également droit au respect de leur intégrité physique et morale et de leur dignité.

1.2. Comité technique du management de la santé et de la sécurité au travail

(TC)283 :

Le comité technique (TC) 283 de l'ISO qui est responsable du développement continu de la nouvelle norme ISO 45001 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail - Exigences avec lignes directrices pour l'utilisation et développement de lignes directrices et de normes à l'appui. ISO 45001 définit les bonnes pratiques en matière de management de la SST et spécifie les exigences d'un système de management. La norme s'applique à toutes les formes et tailles d'organisations, réalisant tous types d'activités.

Les missions du (TC) 283 sont :

- Aidez les organisations du monde entier à améliorer la gestion de la santé et de la sécurité au travail afin de mieux protéger les travailleurs.
- Promouvoir les avantages d'une approche systématique de la gestion de la SST
- Recevoir des commentaires et faire progresser la discipline de la gestion de la SST
- Aligner et développer de nouveaux produits pour améliorer et élargir la compréhension de la gestion de la SST. (committee.iso.org Consulté le 19/09/2021, s.d.).

1.3. Aperçu sur la nouvelle norme ISO 45001 : 2018 :

L'ISO 45001 :2018 spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST), et fournit des lignes directrices pour son utilisation, afin de permettre aux organismes de procurer des lieux de travail sûrs et sains, par la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail et par l'amélioration proactive de leur performance en S&ST.

Elle est applicable à tout organisme, quels que soient sa taille, son statut et ses activités qui souhaite établir, mettre en œuvre et tenir à jour un système de management de la S&ST afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail, de supprimer les dangers et de minimaliser les risques pour la S&ST (y compris les défaillances du système), de tirer profit des opportunités pour la S&ST et de remédier aux non-conformités du système de management de la S&ST liées à ses activités. (iso.org, consulté le 13/08/2021).

L'ISO 45001 :2018 vise à aider un organisme à atteindre les résultats escomptés de son système de management de la S&ST. En accord avec la politique de S&ST de l'organisme, les résultats escomptés d'un système de management de la S&ST incluent :

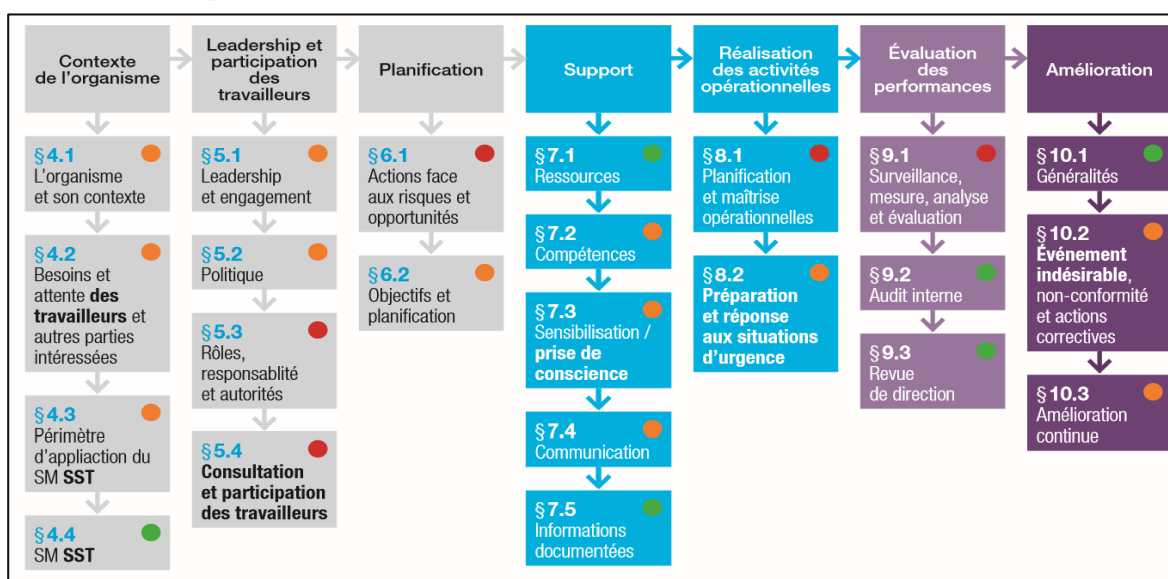
- L'amélioration continue de la performance en S&ST.
- La satisfaction aux exigences légales et autres exigences.
- L'atteinte des objectifs de S&ST. (iso.org, consulté le 13/08/2021).

La Norme ISO 45001 respecte la nouvelle structure HLS (High Level Structure), Cette structure basée sur 10 Chapitres, cela permet de faciliter l'intégration de cette norme avec d'autre normes ISO.

La HLS signifie notamment que la norme ISO 45001 comporte les 10 chapitres suivants :

1. Domaine d'application
2. Références normatives
3. Termes et définitions
4. Contexte de l'organisme
5. Leadership et participation des travailleurs
6. Planification
7. Support
8. Réalisation des activités opérationnelles
9. Évaluation des performances
10. Amélioration

Figure 1:Chapitres de la norme ISO 45001:2018



Source :(/landes.mbconseil-qse.com consulté 21/09/2020, s.d.).

1.2. Les avantages de la mise en place d'un système de management basé sur la norme ISO 45001 :2018 :

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail est un dispositif de gestion combinant personnes, politiques, moyens et visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. C'est un outil qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la SST à toutes les fonctions.

Nous pouvons attendre de l'adoption d'un système de management de la santé et de la sécurité selon l'ISO 45001 :

- Un climat plus serein avec les administrations, par une meilleure prise en compte des exigences légales et autres et les objectifs de conformité associés et la mise en place d'une politique de prévention des risques efficace.
- Un climat social apaisé, grâce à la participation et à la consultation des travailleurs, et pertinent, basé sur le dialogue social, la transparence et la place centrale de l'humain dans le travail.
- Des améliorations de la performance financière par une maîtrise des cotisations (résultat de la politique de prévention : moins d'accidents, moins de maladies professionnelles), une diminution des coûts indirects tels que l'absentéisme (coût de désorganisation, de remplacement).
- Le pilotage des résultats S&ST dans l'amélioration continue, par la mise en œuvre de ressources et des moyens associés : diminution des accidents du travail (y compris pour les sous-traitants et les prestataires intervenant sur site), intégration de bonnes pratiques par le benchmark et la comparaison des résultats.
- La mise en place des moyens de prévention en exploitant les enquêtes, les presque accidents, les suggestions du personnel et en maîtrisant les situations d'urgence.
- L'évolution vers la mise en œuvre d'une démarche de santé et de qualité de vie au travail par l'amélioration des conditions de travail, de l'organisation.
- L'intégration de la S&ST dans une démarche de responsabilité sociétale.

1.3. La mise en œuvre de la norme ISO 45001 : 2018 :

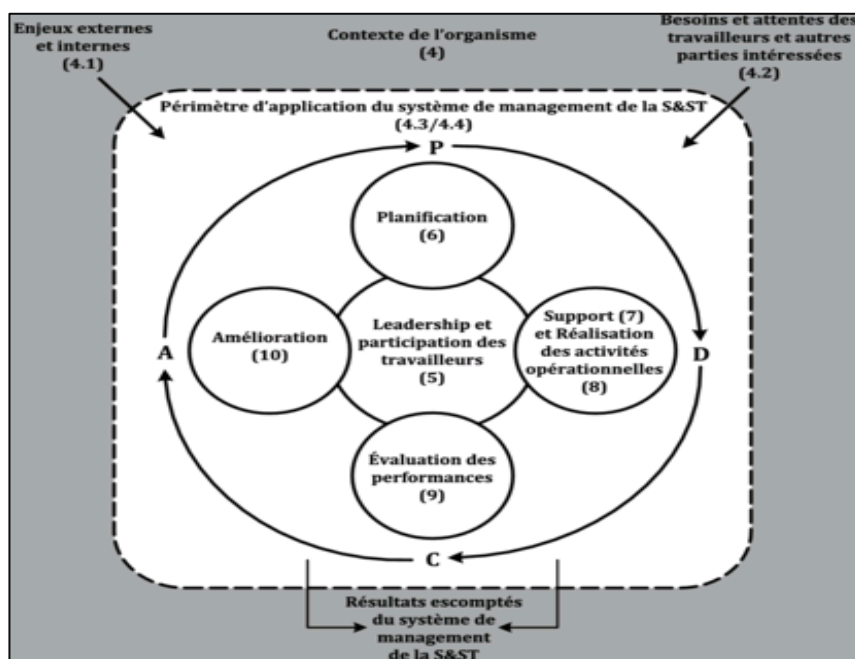
Le système de management SST doit refléter le contexte de l'organisation, par exemple : être proportionné à sa taille et / ou à sa complexité et disposer de ressources appropriées.

Le système de management de la santé et de la sécurité au travail doit être aligné et intégré aux autres processus et objectifs de l'entreprise pour garantir que la performance en matière de santé et de sécurité au travail ne soit pas compromise, de manière à ce que d'autres objectifs puissent être atteints, par exemple. Les objectifs de livraison ne doivent pas signifier travailler si vite que cela mène à des raccourcis en matière de sécurité.

L'organisation devrait appliquer une approche PDCA à son système de management de la santé et de la sécurité au travail, comme l'illustre la figure ci-dessous.

- **Planifier** : décide ce que l'organisation souhaite réaliser (en tenant compte des besoins des parties intéressées, des risques et des opportunités) et met en place les processus et les ressources nécessaires.
- **Développer** : mettez les plans en action.
- **Contrôler** : surveillez et mesurez les processus et les performances par rapport aux exigences et à ce que vous souhaitez atteindre.
- **Agir** : agir sur les leçons apprises et améliorer les performances. (BS 45002-0:2018 : Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail Lignes directrices générales pour l'application de l'ISO 45001, 2018, p. 10).

Figure 2 : Cycle PDCA.



Source : (BS 45002-0:2018 : Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail Lignes directrices générales pour l'application de l'ISO 45001, 2018).

La mise en œuvre d'un système de management de la S&ST relève d'une décision stratégique et opérationnelle d'un organisme. La réussite du système de management de la S&ST repose sur le leadership ainsi que sur l'engagement et la participation de tous les niveaux hiérarchiques et de toutes les fonctions de l'organisme. (www.iso.org Consulté le 21/09/2020, s.d.).

La mise en œuvre et la tenue à jour d'un système de management de la S&ST, son effectivité/efficacité et sa capacité à atteindre les résultats escomptés dépendent d'un certain nombre de facteurs clés pouvant inclure :

- Le leadership, l'engagement, la prise de responsabilité et l'obligation de la direction de rendre des comptes.
- Le développement, le soutien et la promotion par la direction d'une culture favorable aux résultats escomptés du système de management de la S&ST au sein de l'organisme.
- La communication.
- La consultation et la participation des travailleurs et, quand ils existent, de leurs représentants.
- L'allocation des ressources nécessaires pour le maintenir.
- Des politiques de S&ST compatibles avec l'orientation et les objectifs stratégiques généraux de l'organisme.
- Un ou des processus efficaces pour identifier les dangers, maîtriser les risques pour la S&ST et tirer parti des opportunités pour la S&ST.
- L'évaluation et le suivi en continu des performances du système de management de la S&ST en vue d'améliorer la performance en S&ST.
- L'intégration du système de management de la S&ST dans les processus métiers de l'organisme.
- Des objectifs de S&ST en adéquation avec la politique de S&ST et qui prennent en compte les dangers, les risques pour la S&ST et les opportunités pour la S&ST de l'organisme.
- La conformité aux exigences légales et autres exigences. (ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ", 2018).

2. Management des risques liés à la santé et la sécurité au travail :

L'un des éléments fondamentaux d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail est l'analyse des risques propres à l'activité de l'entreprise et la mise en œuvre des mesures préventives qui en découlent permettant ainsi de les réduire à un niveau acceptable. (GILLET-GOINARD, Avril 2006, p. 51).

2.1. Définitions relatives au système de management du risque :

Il existe plusieurs définitions et termes liés à la gestion des risques tels que :

❖ Risque :

La norme (ISO 31000 Management du risque-Lignes directrice-, 2018) qui a retenu comme définition du risque : « *l'impact de l'incertitude sur les objectifs* ».

D'une part, les scientifiques, qui ont créé la science du danger appelée « CINDYNIQUE » et d'autre part, les professionnels tels que les assureurs, en donnent une autre définition : « *le risque est l'association d'un danger, de sa probabilité, de sa gravité et de son acceptabilité* ». (JACQUIOT, 2010, p. 3).

❖ Danger :

Un danger est souvent associé à une condition ou à une activité qui, si elle n'est pas contrôlée, elle peut entraîner une blessure, une maladie, des dommages matériels, une interruption des activités, un préjudice à l'environnement ou un impact sur la réputation d'une entité. (Nolan, 2011, p. 121)

La norme (ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ", 2018, p. 5) définit le danger comme étant « *source susceptible de causer traumatisme et pathologie* ».

❖ Situation dangereuse :

Selon (ISO 14971 :2019, Gestion des risques appliquée aux Dispositifs Médicaux.)« *Situation dans laquelle des personnes, des biens ou l'environnement sont exposés à un ou plusieurs dangers* ».

❖ **Événement dangereux :**

Événement capable de provoquer un dommage (accident ou atteinte à la santé), et il se caractérise par sa probabilité d'apparition.

❖ **Domage :**

Blessure physique ou atteinte à la santé le dommage est caractérisé par sa gravité.(www.inrs.fr, consulté le 13/08/2021).

Tableau 1: Les différents types des risques professionnels.

Catégorie de dangers	Liste des dangers/phénomènes dangereux	Événement dangereux/Événement déclencheur	Domage
Physique	Physique	Dépassement seuil d'exposition au bruit de 85 db	Fatigue, Hyperacousie, Surdit� progressive
	Vibration	Contact avec des �quipements en vibration	Stress/fatigue
	Manuvre en hauteur	Chute de hauteur d'un travailleur	Blessure, Fracture D�c�s
	Circulation � pieds sans des Equipements de Protection Individuelle "EPI"	Glissement, Perte d'�quilibre Chute plain-pied	Blessure, Fracture
	Champs �lectromagn�tiques	Exposition quotidienne aux champs �lectromagn�tiques	Vertige, naus�e et Stimulation du syst�me nerveux
	Temp�rature environnante	Travail dans une ambiance chaude, Chaudi�res et canalisations � temp�ratures �lev�es, Exposition aux rayonnements du soleil	transpiration abondante, Fatigue, naus�es et vertiges
	Effort physique	Effort physique et travail dans des positions inconfortables	Fatigue, Stress, Douleurs
	Trafic et circulation des engins	Collision entre engins , heurts avec les travailleurs � pied	Blessures, Fracture, D�c�s
	Zone de man�uvre	Chute plein pied	Eraflure, h�matome, Entorse

	encombrée		ou fracture
Thermique	Fluide chaud, Canalisation chaude	Contact avec les produits chauds et les canalisations	Brulures
	Incendie et explosion	Chaleur et rayonnement thermique, Produit chaud avec une température > point d'éclair, Produit auto-inflammable, Fuite accidentelle, Démarrage des fours, fausse manœuvre	Brulures, Intoxication respiratoire, Traumatisme liés au blast, Décès
Electrique	Conducteur sous tension, Elément ou composantes sous tension, Energie électrostatique, Arc électrique	Contact avec pièce nue sous tension	Electrocution, Electrisation, Brulures, Décès
	Courant statique	Explosion-incendie	Brulures, Intoxication respiratoire, Traumatisme liés au blast, Décès
Chimique	Hydrocarbures volatils, gazeux et aromatique, rejets gazeux, Produit Acide et Basique	Exposition prolongée aux concentrations importantes des hydrocarbures, des gaz et des produits chimiques	Anoxie, Asphyxie, Trouble neurologique, Brulures chimiques, Lésion des yeux, Irritation de la peau, des yeux et de la gorge, Réactions allergiques de la peau,
	Chargement et déchargement des produits pétroliers	Fuite des produits pétroliers	Intoxication respiratoire
Mécanique	Equipements sous pression	Fissure Rupture d'un joint Explosion Implosion dans un réfrigérant	Brulures, Blessure, Intoxication respiratoire, Décès
	Manutention du bras de chargement	Fausse manœuvre/ dysfonctionnement du bras de chargement	Blessure, éraflure et hématome, Trouble neurologique
Biologique	Circulation des animaux (chats et chiens)	Contact avec les travailleurs Arrêt de certains équipements Causer des incidents	déclencher une infection et/ou une allergie
	Plantes et herbes dans le parc de stockage	Incendie	Brulures ,Décès

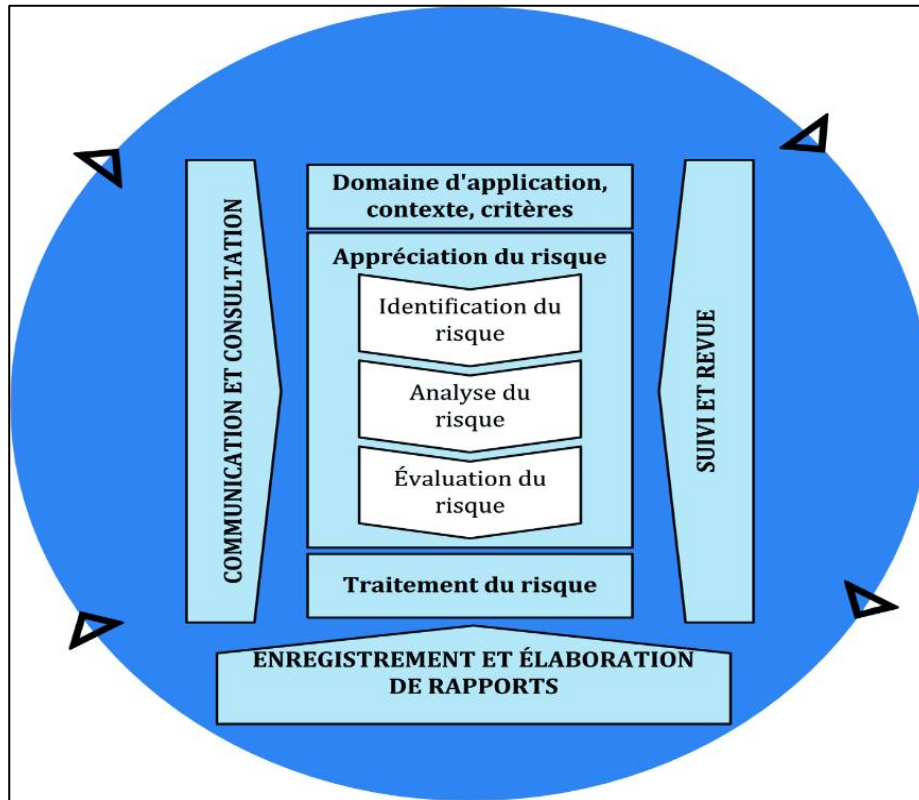
Source : élaboré par nous-même.

2.2. Le processus de management du risque :

Selon la norme (ISO 31000 Management du risque-Lignes directrice-, 2018) le processus de management du risque implique l'application systématique de politiques, de procédures

et de pratiques aux activités de communication et de consultation, d'établissement du contexte et d'appréciation, de traitement, de suivi, de revue, d'enregistrement et de compte rendu du risque. Ce processus est illustré à la Figure suivante.

Figure 3 : Le processus de management du risque selon ISO 31000 : 2018.



Source : (ISO 31000 Management du risque-Lignes directrice-, 2018, p. 9)

2.3. Outils d'Analyse des risques liés à la santé et sécurité au travail (Evaluation des risques professionnels –EVRP-) :

L'évaluation des risques (EVRP) s'inscrit dans l'obligation générale de l'employeur de veiller à la santé et à la sécurité au travail des travailleurs, il s'agit d'une obligation de résultat. L'EVRP est la première étape indispensable d'une politique de santé et de sécurité au travail. L'employeur doit formaliser par écrit dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques. Si la responsabilité de la mise en œuvre est celle de l'employeur, ce dernier doit y associer le personnel. Le médecin du service de santé au travail doit également être consulté et impliqué dans la démarche.

L'évaluation des risques professionnels est une approche structurée qui consiste à identifier, classer, hiérarchiser les risques en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est une démarche qui doit être globale, exhaustive et préventive.

L'EVRP est matérialisée par le document unique qui recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel dans l'entreprise. Véritable pierre angulaire de l'EVRP, il n'est pas un simple catalogue des risques, mais une analyse de ces derniers et des moyens de prévention. Il permet d'assurer une traçabilité de la politique de prévention des risques mise en œuvre et doit donc faire l'objet d'une attention particulière.(Limousin, 2010, p. 14).

Les cinq principes fondamentaux de l'EVRP :

1. **Engagement** : le chef d'entreprise affiche sa volonté, vis-à-vis de ses salariés, de réaliser une EvRP, fondement de la politique de S&ST.
2. **Adaptabilité** : le chef d'entreprise réalise une EvRP en utilisant des outils adaptés à sa situation.
3. **Autonomie** : le chef d'entreprise s'organise pour être autonome dans la réalisation de l'EVRP.
4. **Participation** : le chef d'entreprise construit l'EVRP avec la participation de salariés de l'entreprise.
5. **Finalité** : le chef d'entreprise décide des actions de prévention à mettre en place, en fonction des résultats de l'EVRP. (Lefebvre, 2018, p. 11).

L'analyse des risques va se faire en quatre temps :

❖ **Préparer le déroulement de l'évaluation :**

Vous organisez le déroulement de l'évaluation des risques dans votre entreprise. A titre d'exemple, on peut citer les thèmes suivants : le choix des personnes participantes (chef d'entreprise, salariés, représentants du personnel...) et la définition de leur rôle, les informations à rassembler, les outils à employer, le découpage de l'entreprise en unités de travail, la planification.

❖ **Repérer et identifier les risques :**

Repérer et identifier les risques par activité et rechercher les situations dangereuses :

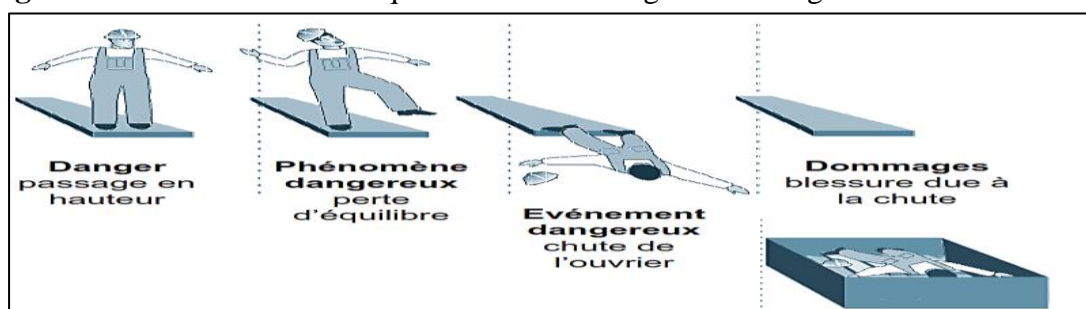
- En observant les tâches réellement effectuées aux différents postes de travail et en dialoguant avec les personnes qui les occupent ainsi que toutes celles qui peuvent être concernées.

En fait, l'identification des dangers inhérents à un processus ou à une place de travail est une étape préliminaire, mais capitale, de l'analyse et de la gestion du risque. Deux raisons la rendent particulièrement importante :

- Une identification erronée ou lacunaire des dangers conduira à une évaluation et à une gestion incorrecte des risques professionnels. Cette erreur peut conduire à des investissements mal ciblés en matière de mesures de prévention.
- En termes de prévention, il est sensiblement plus avantageux d'agir directement sur le danger que sur les événement déclencheurs ou leurs conséquences.

Il convient de distinguer le danger, qui est une source de dommage, du phénomène dangereux et de l'événement dangereux, qui sont les processus par lesquels le dommage survient. (Bernhard, 2007, p. 31).

Figure 4: Illustration schématique de la chaîne danger - dommages.



Source : Encyclopédie de Sécurité et de Santé au Travail, vol. II Les Risques Professionnels, BIT (2000).

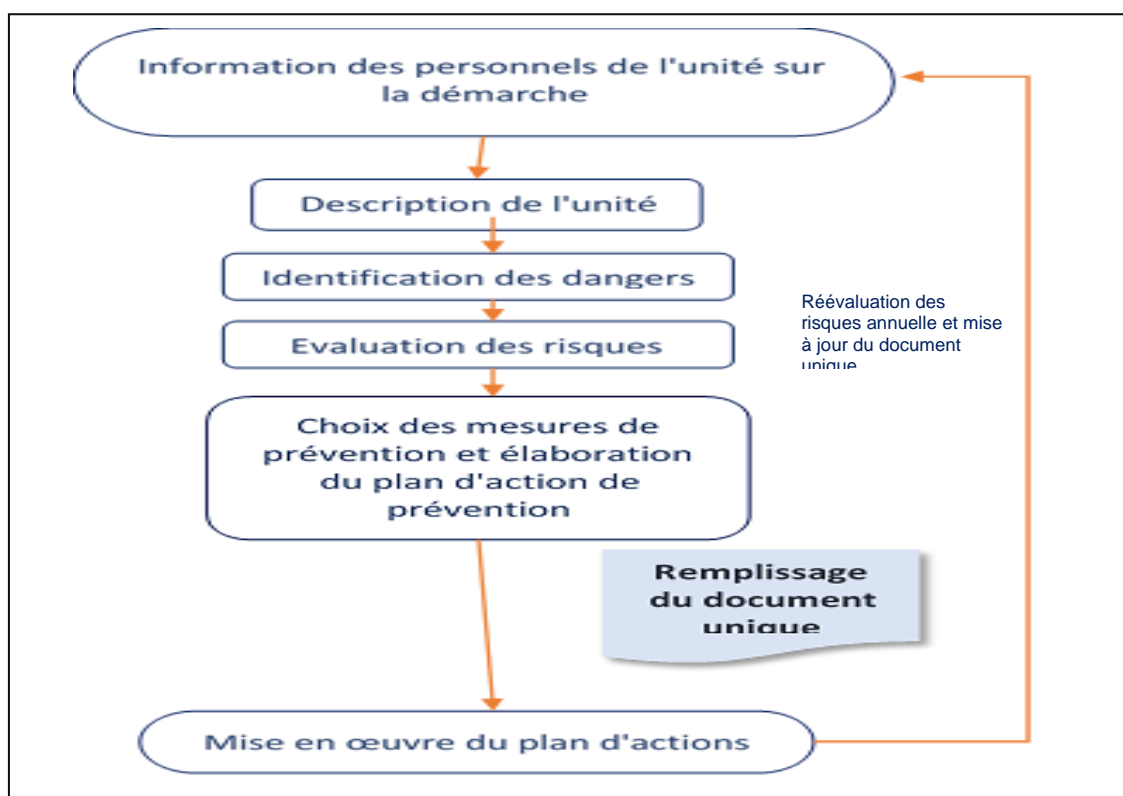
❖ Classer les risques :

Vous classez les risques pour vous permettre de définir ceux qui sont les plus importants. Vous pouvez déterminer ce classement en utilisant des critères comme la gravité des dommages, l'évaluation de leur probabilité d'occurrence. Le nombre de salariés exposés.

❖ Mettre en œuvre les solutions :

- Détermination des mesures de prévention pour les risques importants identifiés précédemment (Recueillir les conseils du médecin du travail, les recommandations de votre profession, sans oublier les remarques de votre personnel et en particulier des personnes qui devront les appliquer).
- Disposer toutes les informations nécessaires dans document unique. Il rappelle :
 - Le cadre de l'évaluation.
 - La méthode d'analyse des risques choisie ainsi que les outils mis en œuvre.
 - La méthode de classement des risques choisie.
 - La liste des risques identifiés et évalués.
- Vous devez conserver ces éléments pour assurer :
 - Le suivi et la pérennité de l'action d'évaluation des risques dans l'entreprise.
 - La cohérence dans la démarche d'évaluation qui est évolutive. (www.inrs.fr, consulté le 13/08/2021).

Figure 5 : Etapes d'évaluation des risques professionnels.



Source : élaboré par nous-même.

Pour répondre à l'ISO 45001, il faut vérifier :

- **L'exhaustivité des activités prises en compte :** conception, maintenance, R&D, prestations de services.
- **La prise en compte des facteurs humains :** conditions de travail, compétences, ergonomie des postes, charge de travail, heures de travail, culture (ce point n'étant pas nouveau puisque déjà intégré dans la réglementation française à travers la loi santé-travail de 2016, étendant l'identification des postes à risques sécurité et santé).
- **L'identification des risques pour l'ensemble des personnes potentiellement concernées :** à proximité de postes de travail, les travailleurs se trouvant sur un lieu (autre que l'organisme), les intervenants extérieurs, les visiteurs.
- **Les évolutions et les mises à jour peuvent être rendues nécessaires par :**
 - L'évolution des connaissances et des informations sur les dangers.
 - La survenue d'événements indésirables (y compris une situation d'urgence).
 - Des modifications réelles ou envisagées.

CHAPITRE II :

**CADRE METHODOLOGIQUE ET
CONTEXTE ORGANISATIONNEL.**

Ce second chapitre consacré à la présentation de la méthodologie adoptée qui correspond à la nature de notre sujet et nous verrons le contexte organisationnel de l'organisme d'accueil.

Section n°01 : Cadre méthodologique :

Nous traiterons dans cette section la méthodologie de recherche qui a été utilisée pour réaliser ce travail.

1. La démarche méthodologique adoptée :

La recherche scientifique est une approche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes et des problèmes à résoudre et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations.

Par conséquent, le chercheur doit expliquer et justifier la méthodologie qu'il a suivie, à partir de son choix du sujet de recherche, le but de celui-ci et les méthodes utilisées pour collecter les données, jusqu'à l'analyse et l'interprétation des résultats.

Dans notre recherche nous avons opté la méthode qualitative qui est défini par Mays et Pope comme « *Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.* ». (scribbr.fr Consulté 19/08/2021, s.d.).

2. Les outils de collecte des données :

Après avoir précisé notre approche méthodologique, nous décrirons les outils de collecte de données utilisés.

2.1. La documentation interne :

Nous avons effectué l'analyse documentaire sur deux niveaux :

- **La revue de littérature :** Comprend la consultation des ouvrages, articles, rapports, la réglementation, normes et référentiels, thèses de recherche ;
- **Les Documents relatifs à l'organisme d'accueil :** Nous avons consulté les documents de l'entreprise dans les limites de la réglementation intérieure et de la politique de confidentialité de l'entreprise.

2.2. L'observation :

Selon (Mongeau, 2009, p. 98) l'observation participante consiste pour l'essentiel, sur le plan de la collecte des données, en une prise en note de manière systématique et assidue des observations, réactions, analyses.

L'observation est le mode de collecte de données par lequel nous avons observé nous-mêmes de viser les processus et les comportements se déroulant dans l'unité pendant la période de stage.

2.3. Les entretiens :

Selon Pierre Romelaer« *L'entretien est une des méthodes qualitatives les plus utilisées dans les recherches en gestion. Un entretien de recherche n'a rien de commun avec une discussion dans laquelle on se laisse porter par l'inspiration du moment.* ».

Nous avons réalisé des entretiens avec les responsables de l'entreprise dans le but de collecter le maximum d'informations nécessaires pour notre étude.

Dans notre étude, nous avons utilisé un entretien semi directif qui est une technique qualitative de collecte d'informations et qui permet d'axer le discours des interviewés sur des thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignées dans un guide d'entretien.

➤ Les personnes interrogées :

Tableau 2: Les acteurs rencontrés. .

N°	Nom de l'interviewé	Fonction	Date	Durée de l'interview
1	Mr.GUELLIL	Responsable QSE	25 Avril 2021	Plus 3 heures.
2	Mme.ABDI	Responsable RH	27 Avril 2021	90 minutes.
3	Mr.ZARGOUNE	Responsable Etude	28 Avril 2021	90 minutes.
4	Mr. Abd-elhamid	Auditeurs interne	02 Mai 2021	90 minutes.
5	Mme.SARDJ Amina	Juriste	02 Mai 2021	60 minutes.

Source : élaboré par nous-même.

3- Analyse des données :

Les particularités principales de l'analyse qualitative résident dans le fait que les mots et/ou éléments non-verbaux issus des observations, entretiens, documents réunis par le chercheur ne sont pas immédiatement accessibles à l'analyse. Sanders (2003) souligne les implications qui découlent de la nature même des données qualitatives : « *Du fait de leur nature complexe et non-standardisée, les données que vous avez collectées nécessiteront probablement une classification en catégories avant de pouvoir être analysées de manière signifiante.* ». (Benoit Aubert, 2008, p. 248).

L'analyse de données qualitatives se fait en suivant 3 étapes :

- **Retranscription des données.**
- **Codage des données.**
- **Traitement des données qualitatives.**

Section n°02 : Contexte organisationnel.

Dans cette section on va procéder à la présentation de l'entreprise qui a constitué notre terrain de stage « URBOR- EPE/SPA » et son système management.

1. Historique d'URBOR :


URBOR a connu plusieurs diverses étapes d'évolution historique important dans son cursus il est montré comme suit :

- En 1982, elle change de sigle pour être dénommée Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme « CNERU ».
- En 1983, la restructuration organique du CNERU a permis la création de huit (08) unités régionales parmi lesquelles le Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme d'Oran ou « URBOR ». Celui-ci fut créé par décret numéro 83/167 du 05 Mars 1983, sa compétence s'étend sur plusieurs Wilayas de la région Ouest et Sud-ouest du pays.
- Le 05.10.1992 : L'URBOR a connu une transformation juridique et a acquis son autonomie financière pour devenir une société par actions, s'identifie comme Entreprise Publique Economique (EPE/SPA).

2. Présentation de l'entreprise :

Le centre d'études et de réalisation en urbanisme d'Oran par abréviation – URBOR - est une entreprise publique économique créé par le Décret N° 83 –167 du 05 Mars 1983 suite à la restructuration du centre national d'études et de recherches appliquées en urbanisme (CNERU) le 05/10/1992, l'URBOR a connu une modification de son statut juridique pour devenir une Société par actions et acquérir son autonomie financière, elle dispose de cinq (06) Agences : Oran, Mostaganem, Mascara, Naama, Tissemsilt et Adrar.

Tableau 3: Fiche signalétique de l'entreprise « URBOR ».

Fiche signalétique	
Dénomination sociale	centre d'étude et de réalisation en urbanisme
Forme juridique	Entreprise Publique Economique/ Société par Actions (EPE/SPA)
Capital social	385.000.000DA
Date de création	05/10/1992
Siège social	124, avenue aspirant HAMMOU Mokhtar -Oran-
Site Web	www.urbor.com
Logo	
Activité	Etudes d'urbanisme, d'architecture, d'hydraulique, VRD.
Chiffre d'affaires	150.385.000 DA
Logiciel	AUTOCAD et ARCHICAD et ARC-GIS Avec licence intégrale MENSURA Avec licence intégrale, COVADIS

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents de l'entreprise.

3. Parcours qualité :

Depuis 2016 l'URBOR est certifié aux normes internationales ISO 9001 :2015, pour améliorer la qualité de service mais aussi ses processus.

❖ Domaines d'activités :

Les activités de l'URBOR résident principalement dans la réalisation des études d'urbanisme générales (PAW, PDAU, POS) et d'architecture et génie civil et de maîtrises d'œuvre des parcs industriels et des études opérationnelles (VRD, routes, ponts, et autres) et fait les études et le suivi des travaux d'aménagement des zones industrielles et zones d'activités.

➤ **Les agences :**

- Centre d'études et de réalisations en urbanisme U.R.B.O.R Siège d'Oran.
- Centre d'études et de réalisations en urbanisme U.R.B.O.R Agence Mostaganem.
- Centre d'études et de réalisations en urbanisme U.R.B.O.R Agence Mascara.
- Centre d'études et de réalisations en urbanisme U.R.B.O.R Agence ADRAR.

➤ **Moyens Humains :** Le Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme - URBOR dispose d'un effectif de 199 agents, composé de professionnels qualifiés. En plus de faire appel à des techniciens et consultants de haut niveau (Experts en Urbanisme, Hydraulique, Impact sur l'Environnement, études SIG, Télécommunication et Télésurveillance, Climatisation, TS en Béton Armé...).

Tableau 4: les moyens humains d'URBOR.

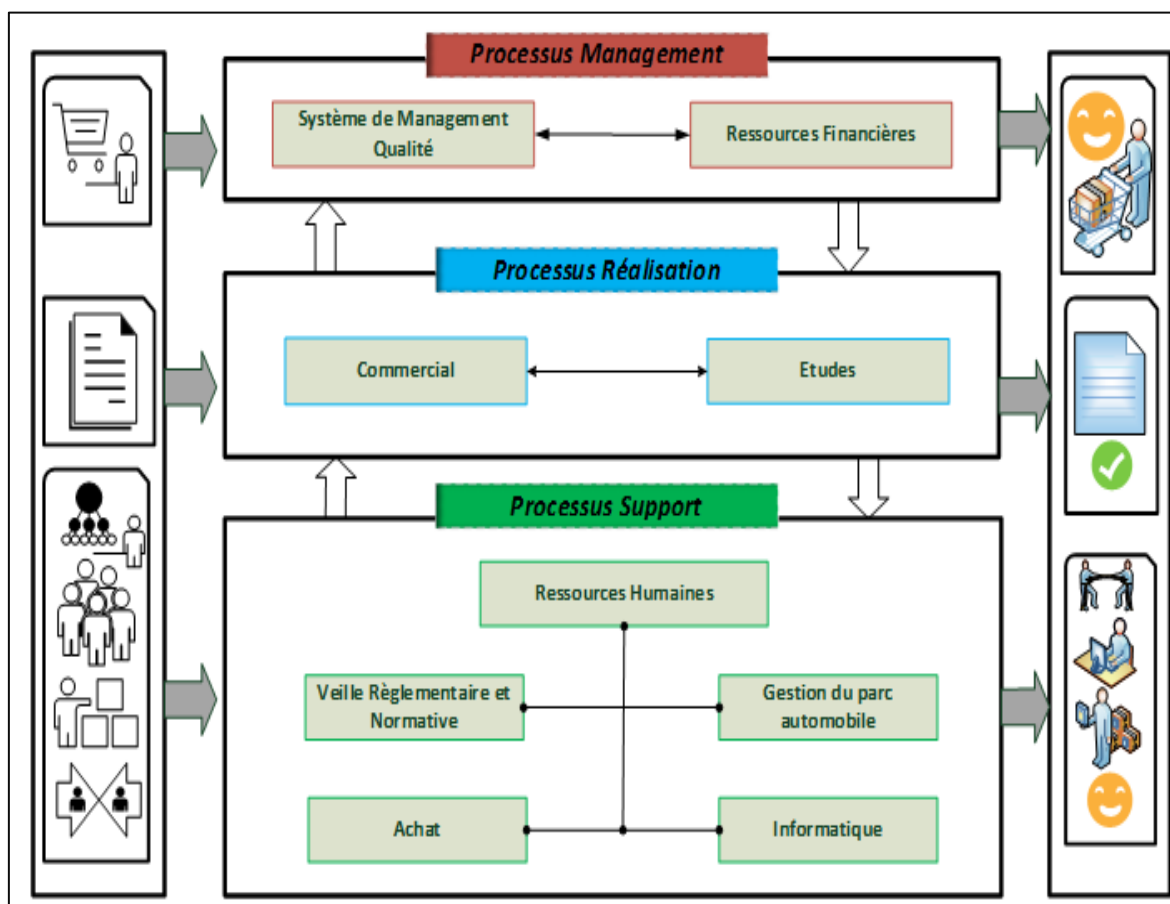
PROFIL	NOMBRE
Architecte	26
Ingénieur en Aménagement du Territoire	08
Ingénieur en Génie-Civil	19
Ingénieur Hydraulicien	16
Ingénieur Topographe	08
Ingénieur en géochimie	01
Ingénieur électrotechnique	04
Ingénieur en travaux publics	08
Ingénieurs en Génie Maritime	01
Ingénieur en environnement	01
Ingénieur Informaticien	04
Sociologue	02
Economiste	01
Technicien mètreur suivi	02
Technicien supérieur en Architecture	03

Technicien supérieur en Urbanisme	02
Technicien supérieur en Topographie	12
Technicien supérieur en VRD	08
Techniciens toutes spécialités	05
Cadres dirigeants et administratifs	22
Agents de maîtrise	09
Agents d'exécution	37
Total	199

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents d'URBOR.

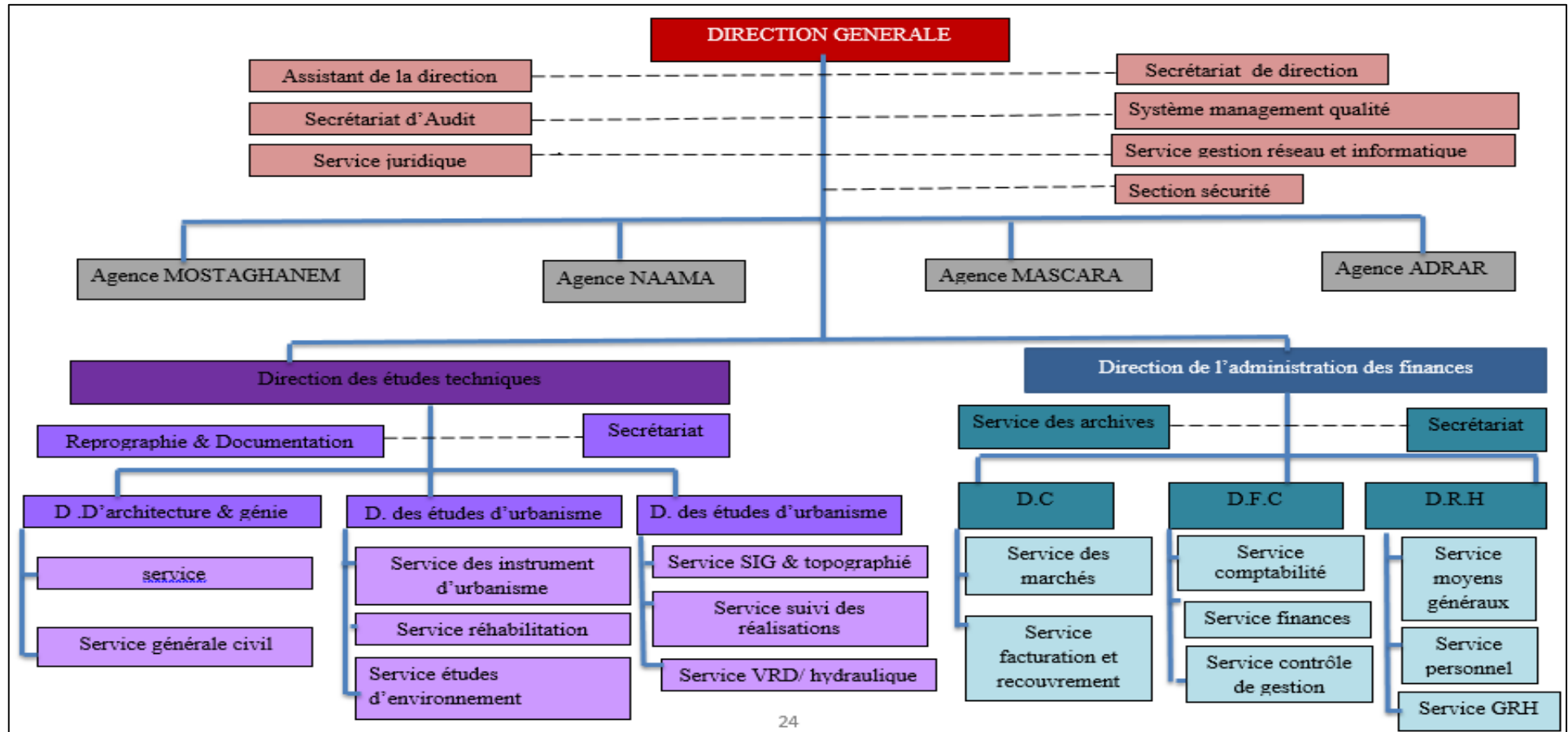
4.La cartographie des processus de l'entreprise :

Figure 6 : Cartographie des processus management.



Source : document interne de l'entreprise.

Figure 7: L'organigramme de l'URBO.



Source : document interne.

CHAPITRE III :
RESULTATS ET DISCUSSION.

Dans ce dernier chapitre. Nous exposerons les éléments du SMSST que nous avons établis dans le cadre de notre recherche d'étude. Nous commençons par l'autodiagnostic a pour but de faire l'analyse de l'état de l'entreprise « URBO ».Puis nous enchaînons par la veille et l'évaluation de la conformité par rapport aux exigences légales et autres exigences applicables. Et enfin nous clôturons par l'analyse des risques SST. Nous avons pris le soin de présenter au niveau de chacune des sections de ce chapitre, la démarche qui a été suivie ainsi qu'un extrait illustratif.

Section 1 : Diagnostic par rapport les exigences de la norme 45001 version 2018.

Afin de fournir un aperçu général de la maturité de système de management et d'identifier les domaines nécessitant une amélioration, nous avons pris l'initiative d'évaluer le système de management intégré QSE de l'entreprise.

❖ Déroulement de la méthode :

Lors de la préparation de l'auto-évaluation, nous avons identifié sur un tableau Excel toutes les exigences (critères) de la norme ISO 45001v18. Par la suite, nous avons accordé à chaque critère la véracité correspondante en nous basant sur des preuves fournies par les interviewés ou obtenues à partir de la documentation (preuves). En outre, nous avons donné une panoplie des actions.

Tableau 5 : QQQQCP de l'analyse de l'état des lieux.

Qui ?	est concerné : Le centre d'étude et réalisation en urbanisme URBOR. Moi-même TIKOUR Hamza avec le responsable HSE
Quoi ?	S'agit-il : analyse l'état des lieux du centre d'étude et réalisation en urbanisme par rapport aux exigences de la norme ISO 45001 version 2018
Où?	Lieu : 124, avenue aspirant HAMMOU MOKHTAR -Oran-
Quand ?	De 11 avril jusqu'à 17 juin 2021
Comment ?	Observer l'existant sur le terrain et le comparer avec les exigences d'ISO 45001
Pourquoi ?	Définir les écarts pour les responsables afin de mettre en place des actions correctives.

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents d'URBOR

❖ Résultat :

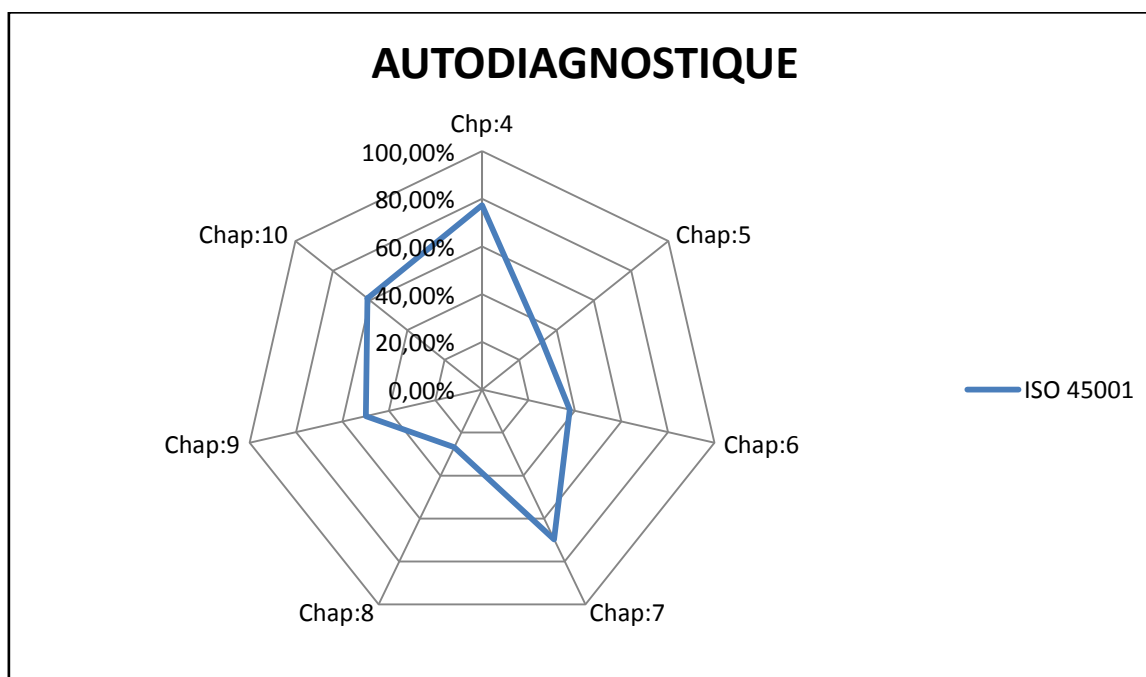
Les résultats de ce diagnostic sont comme suite :

Tableau 6: Résultat de l'état des lieux de l'entreprise URBOR par rapport aux exigences de la norme ISO 45001.

Chapitre	Taux d'avancement
4 : Contexte de l'organisme	77,30%
5: Leadership et participation des travailleurs	32,30%
6: Planification	37,70%
7: Support	69,70%
8:Réalisation des activités opérationnelles	26,80%
9: Evaluation des performances	50%
10: Amélioration	61,40%
Taux d'avancement total	46,30%

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents d'URBOR.

Figure 8: Présentation graphique (Radar) de l'état des lieux de l'entreprise URBOR par rapport aux exigences de a norme ISO 45001.



Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents d'URBOR.

L'objectif de l'état des lieux est d'identifier les écarts. Après avoir effectué des visites de diagnostic au niveau du centre d'étude et de réalisation urbanisme URBOR et l'unité de production de Wilaya d'Oran avec le responsable HSE, Nous avons constaté des écarts, vis à vis les chapitres 9 (Evaluation des performances) est de (50%) et 10 (Amélioration) est de (61,40%)c'est-à-dire que les deux exigences sont grandement satisfaites à améliorer, il y a aussi des points à améliorer dans le chapitre 7 (Support), est de (69.7%). Et en ce qui concerne les chapitre 5 (Leadership et participation des travailleurs) et 8 (Réalisation des activités opérationnelles),6 (Planification) nous avons constaté une conformité est faiblement satisfait accepter. Et concernant le chapitre 4 (Contexte de l'organisme) nous avons constaté une conformité parfaite car elle est de (77.30) supérieur a (75%), Cela est dû au soutien de la direction et au professionnalisme des travailleurs.

Pour l'entreprise en général l'état des lieux est environ de 46% de l'état d'avancement de la mise en place de la présente norme à la fin de notre stage pratique au sein de l'entreprise.

❖ **Plan d'action proposé :**

Après la validation des résultats du diagnostic, un plan d'action a été élaboré au-dessus permettant d'identifier toutes les actions nécessaires qui doivent être mises en place pour assurer la mise en place de la norme ISO 45001 et répondre aux besoins et les objectifs de l'URBOR.

Dans le but de n'omettre aucune exigence de la nouvelle norme, chaque exigence de cette dernière non respectée, a été retranscrite sous forme des actions à mener pour chaque exigence chapitre par chapitre.

Tableau 7: Plan d'action proposé.

N°	Paragraphe	Exigence	Plan d'action
	4	Contexte de l'entreprise	
	4.1	L'entreprise et son contexte	
1	4.1	Les enjeux externes et internes sont déterminés	Maintenir et mettre à jour les enjeux liés à l'objectif d'URBOR dans le contexte de la santé et de la sécurité au travail qui affectent sa capacité à atteindre les résultats attendus de son système de management. (document ER-PSQ- 03-V01)
	4.2	Parties intéressées	
2	4.2 a	Les parties intéressées sont déterminés	Modifier la liste des parties intéressées pertinentes, en plus des travailleurs, dans le cadre du système de management de la santé et de la sécurité au travail. (document ER-PSQ- 04 V01)
3	4.2 b	Les besoins et les attentes sont déterminés	Déterminer les besoins et les attentes et les exigences et des parties intéressées pertinentes dans le cadre du système de management de santé et sécurité au travail. (document ER-PSQ- 04-V01)
4	4.2 c	Les exigences légales sont déterminées.	Maintenir et mettre à jour les exigences légales et réglementaires et autres exigences applicable. (document ER-PSQ- 04-V01)
	4.3	Domaine d'application	
5	4.3	Le domaine d'application du SMSST est déterminé	1. Etablir le périmètre d'application du système de management de la santé et de la sécurité au travail, en tenant en considération les enjeux, les exigences légales et autres exigences applicables. 2. Mettre à jour les activités, produits, et services qui sont
6	4.3 a	Les enjeux externes et internes sont pris en considération	
7	4.3 b	Les exigences des parties intéressées sont pris en compte	
8	4.3 c	Les activités professionnelles sont	

		pris en compte	sous le contrôle ou l'influence de l'organisme et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la performance S&ST de l'URBOR. (document PS-PSQ- 05-V02)
9	4.3	Toutes les activités sont Inclues sous l'influence de L'entreprise	
10	4.3	Le domaine d'application est conservé comme information documentée	
	4.4	Système de management de la SST	
11	4.4	le SMSST est établi, appliqué, tenu à jour et il est amélioré en continu	Adopter les fiches processus selon système management de la santé et de la sécurité au travail. (document PS-PSQ- 05-V02)
	5	Leadership	
	5.1	Engagement	
12	5.1 a	le " Top Management " assume l'entière responsabilité et l'obligation de rendre des comptes de la prévention	1. Identifier les éléments qui peuvent démontrer le leadership et l'engagement de la direction vis-à-vis du SM de la S&ST. 2. Vérifier la présence de ces éléments.
13	5.1 b	Il assure que la politique et les objectifs SST soient établis	
14	5.1 c	Il assure que les exigences du SMSST soient intégrées aux processus métier	
15	5.1 d	Il assure que les ressources nécessaires au SMSST soient disponibles	
16	5.1 e	Il communique sur l'importance d'un SMSST efficace	
17	5.1 f	Il assure que le SMSST atteigne les résultats attendus	
18	5.1 g	Orienter et soutenir les personnes	
19	5.1 h	Promouvoir l'amélioration continue	
20	5.1 i	Soutenir les autres rôles managériaux pertinents	

21	5.1 j	Promouvoir la culture SST	
22	5.1 k	Protéger les travailleurs de représailles	
23	5.1 l	Établir et appliquer un processus pour la consultation et la participation des travailleurs	
24	5.1 m	Soutenir l'établissement et le fonctionnement des comités SST	
	5.2	Politique	
25	5.2 a	S'engager à procurer des conditions de travail sûres et saines	<p>1. Modifier la politique qualité par la direction en consultation avec les travailleurs et pris en considération les exigences S&ST.</p> <p>2. Communiquer la politique SST aux travailleurs et à d'autres parties intéressées.</p> <p>(Document ER-PSQ- 01-V02)</p>
26	5.2 b	Fournir un cadre pour l'établissement des objectifs SST	
27	5.2 c	S'engager à respecter les exigences légales	
28	5.2 d	S'engager à éliminer les dangers	
29	5.2 e	S'engager à améliorer en continu le SMSST	
30	5.2 f	S'engager à consulter les travailleurs	
31	5.2	Conserver la politique SST comme information documentée	
32	5.2	Communiquer la politique SST	
33	5.2	Tenir la politique SST disponible aux parties intéressées	
34	5.2	S'assurer que la politique SST soit pertinente et appropriée	
	5.3	Rôles, responsabilités et autorités	
35	5.3	S'assurer que les responsabilités et autorités du SMSST soient attribuées	1. Identifier les rôles pertinents dans le cadre du SM de la

36	5.3	Tenir à jour les responsabilités et autorités comme information documentée	S&ST. 2. Attribuer les responsabilités et autorités des rôles pertinents, à définir dans le système de management de la S&ST. 3. Communiquer les responsabilités et autorités des rôles pertinents, à définir dans le SM de la S&ST, à tous les niveaux au sein de l'organisme.
37	5.3	Assumer par les travailleurs la responsabilité des éléments du SMSST dont ils ont la charge	
38	5.3 a	S'assurer que le SMSST respecte les exigences de la norme ISO 45001	
39	5.3 b	Présenter des rapports sur la performance du SMSST	
	5.4	Consultation et participation	
40	5.4	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour la consultation et la participation des travailleurs	1. Etablir des processus pour la consultation et participation des travailleurs, dans le développement, la planification, l'évaluation des performances et les actions d'amélioration du SM de la S&ST. Exemple: Faire des enquêtes auprès des travailleurs, des réunions de brainstorming, les faire participer dans l'évaluation des risques S&ST, collecter leurs remarques et recommandations. 2. Prévoir lors de la planification du SM de la S&ST: les modalités, le temps, la formation et les ressources nécessaires pour la consultation et la participation des travailleurs. 3. Etablir un processus qui permet de fournir dans les temps impartis un accès à des informations claires, compréhensibles et pertinentes sur le SM de la S&ST. 4. Identification des obstacles potentiels ou barrières à la participation. 5. Mettre en place des
41	5.4 a	Fournir les méthodes, le temps, la formation et les ressources nécessaires	
42	5.4 b	Fournir à temps des informations claires, compréhensibles et pertinentes	
43	5.4 c	Déterminer et supprimer les obstacles à la participation des travailleurs	
44	5.4 d 1	La détermination des besoins et des attentes des parties intéressées?	
45	5.4 d 2	L'établissement de la politique SST	
46	5.4 d 3	L'attribution des rôles, responsabilités et autorités	
47	5.4 d 4	Déterminer comment satisfaire aux exigences légales et d'autres?	
48	5.4 d 5	L'établissement et la planification des objectifs de santé et la sécurité au travail	
49	5.4 d 6	La détermination des contrôles applicables à la sous-traitance,	

		l'approvisionnement et les entrepreneurs	procédures pour la détection et notification des obstacles ou barrières à la participation.
50	5.4 d 7	La détermination de ce qui doit être contrôlé, mesuré et évalué	6. Prévoir et appliquer les actions qui permettent de supprimer ou de réduire les obstacles et barrières à la participation.
51	5.4 d 8	Etablissement, planification, mise à jour, et maintien d'un programme d'audit	7. Définir les travaux qui nécessitent une accentuation sur la consultation des travailleurs non encadrants, comme la détermination des besoins et attentes des parties intéressées....
52	5.4 d 9	L'amélioration continue est assurée	8. Vérifier l'adéquation des mécanismes de consultation pour ces travaux.
53	5.4 e 1	La déterminer des mécanismes de leur consultation et de leur participation	9. Renforcer si nécessaire les modalités, le temps, la formation et les ressources nécessaires pour ces travaux.
54	5.4 e 2	Identification des dangers et évaluation des risques et des opportunités	10. Définir les travaux qui nécessitent une accentuation sur la participation des travailleurs non encadrants, comme: détermination des modalités relatives à leur consultation et leur participation, etc.
55	5.4 e 3	La détermination des actions visant à éliminer les dangers et de réduire les risques pour la SST	11. Vérifier l'adéquation des mécanismes de participation pour ces travaux.
56	5.4 e 4	Détermination des exigences en termes de compétence, des besoins en formation, des formations et en termes d'évaluation des formations	12. Renforcer si nécessaire les modalités, le temps la formation et les ressources nécessaires pour ces travaux.
57	5.4 e 5	La détermination de ce qui doit être communiqué et comment il doit être fait	
58	5.4 e 6	La détermination des mesures de contrôle et leur mise en œuvre efficace et leur utilisation	
59	5.4 e 7	L'analyse d'incidents et non conformités et la détermination des mesures correctives	
	6	Planification	
	6.1	Actions face aux risques et opportunités	

	6.1.1	Généralités	
60	6.1.1 a	Donner l'assurance que le système de management de la SST peut atteindre les résultats escomptés (prévus)	<p>1. Planifier le système de management de la santé et de la sécurité au travail en prenant en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enjeux pertinents - les exigences - le périmètre d'application - Les risques et les opportunités <p>2. prendre en compte les risques et opportunités qu'il est nécessaire pour le SM de la S&ST et ses résultats escomptés en prenant en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les dangers b) Les risques pour la S&ST et autres risques ; c) Les opportunités pour la S&ST et autres opportunités d) Les exigences légales et autres exigences <p>3. Déterminer les risques et opportunités susceptibles d'impacter les résultats escomptés du système de management de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>4. Evaluer les risques et opportunités qui sont pertinents pour les résultats escomptés du SM de la S&ST pour les changements planifiés avant la réalisation du changement.</p> <p>5. Modifier des informations documentaires sur : - les risques et opportunités ; - les processus et les actions nécessaires pour déterminer et traiter ses risques et opportunités à un niveau suffisant pour avoir l'assurance qu'ils sont réalisés comme prévu. (Document ER-PSQ- 05-V01)</p>
61	6.1.1 b	Prévenir ou réduire les effets indésirables	
62	6.1.1 c	Réaliser une amélioration continue	
63	6.1.1	Les dangers sont pris en compte	
64	6.1.1	Les risques professionnels et autres risques pour la SST sont pris en compte	
65	6.1.1	Les opportunités SST et autres opportunités sont pris en compte	
66	6.1.1	Les exigences légales et autres exigences sont prises en compte	
67	6.1.1	Déterminer et évaluer les risques et les opportunités pour atteindre les résultats prévus du SMSST	
68	6.1.1	Évaluer les risques et les opportunités avant d'appliquer les modifications	
69	6.1.1	Tenir à jour une information documentée sur les risques et opportunités	

	6.1.2	Objectifs SST	
	6.1.2.1	Identification des dangers	
70	6.1.2.1	Établir, appliquer et tenir à jour un processus d'identification des dangers	<p>1. Etablir un processus d'identification continue et proactive des dangers en prenant en compte plusieurs facteurs (situations inhabituelles, les situations d'urgence, etc.).</p> <p>2. Mettre en œuvre le processus d'identification proactive de dangers.</p> <p>3. Tenir à jour le processus d'identification proactive de dangers.</p> <p>Lors de l'élaboration du processus proactif prendre en compte :</p> <p>a) L'organisation du travail</p> <p>b) Les facteurs sociaux</p> <p>c) Le leadership et la culture de l'organisme dans l'URBOR.</p> <p>4. Lors de l'élaboration du processus proactif prendre en compte :</p> <p>a) L'organisation du travail</p> <p>b) Les facteurs sociaux, le leadership et la culture de l'organisme.</p> <p>c) Les activités et situations habituelles et inhabituelles.</p> <p>d) Les événements indésirables passés notables.</p> <p>e) Les situations d'urgence potentielles.</p> <p>f) Les personnes.</p> <p>g) Les autres aspects.</p> <p>h) Les modifications réelles ou envisagées au sein de l'organisme.</p> <p>i) L'évolution des connaissances et des informations sur les</p>
71	6.1.2.1 a	Prendre en compte dans le processus l'organisation du travail, les facteurs sociaux, le leadership et la culture d'entreprise	
72	6.1.2.1 b	Infrastructures, équipements, matériaux, substances et conditions physiques du lieu de travail	
73	6.1.2.1 b	Conception de produits et services, la recherche, le développement, les essais, la production, l'assemblage, la construction, la prestation de services, la maintenance et l'élimination des produits et des services	
74	6.1.2.1 b	Facteurs humains	
75	6.1.2.1 b	La manière comment le travail est réalisé	
76	6.1.2.1 c	Prendre en compte dans le processus les incidents du passé	
77	6.1.2.1 d	Prendre en compte dans le processus les situations d'urgence potentielles	
78	6.1.2.1 e 1	Prendre en compte dans le processus les personnes ayant accès au lieu de travail et leurs activités	
79	6.1.2.1 e 2	Prendre en compte dans le processus les personnes à proximité du lieu de travail	
80	6.1.2.1 e 3	Prendre en compte dans le processus les travailleurs sur un autre lieu de travail	

81	6.1.2.1 f 1	Prendre en compte dans le processus d'autres aspects: la conception des lieux de travail, les processus, les installations, les machines / équipements, les procédures de fonctionnement et l'organisation du travail, y compris leur adaptation aux besoins et aux capacités des travailleurs concernés	dangers. 5. Etablir des procédures pour Évaluer les risques pour la S&ST ? 6. Définir les méthodes et les critères d'évaluation des risques pour la S&ST sous forme d'information documentée d'une procédure.
82	6.1.2.1 f 2	Prendre en compte dans le processus d'autres aspects: situations survenant à proximité du lieu de travail causé par les activités liées au travail sous l'autorité de l'entreprise	
83	6.1.2.1 f 3	Prendre en compte dans le processus d'autres aspects non sous l'autorité de l'entreprise	
84	6.1.2.1 g	Prendre en compte dans le processus les modifications actuelles ou envisagées	Tenir à jour et conservez relatives aux méthodes et critères d'évaluation des risques pour la S&ST.
85	6.1.2.1 h	Prendre en compte dans le processus l'évolution des connaissances sur les dangers	
	6.1.2.2	Evaluation des risques professionnels et ceux liés au SMSST	
86	6.1.2.2 a	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour évaluer les risques professionnels	
87	6.1.2.2 b	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour déterminer et évaluer les autres risques	
88	6.1.2.2	Déterminer les méthodes et critères d'évaluation des risques professionnels	
89	6.1.2.2	Tenir à jour et conserver des informations documentées sur les méthodes et critères d'évaluation	

	6.1.2.3	Evaluation des opportunités SST et ceux liés au SMSST	
90	6.1.2.3 a 1	Les opportunités d'adapter le travail, son organisation et son environnement aux travailleurs	
91	6.1.2.3 a 2	Les opportunités d'éliminer les dangers et de réduire les risques SST	
92	6.1.2.3 b	Etablir d'autres opportunités d'amélioration du système de management SST	
	6.1.3	Détermination des exigences légales et autres exigences	
93	6.1.3 a	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour déterminer et accéder aux exigences légales et autres exigences actualisées	<p>1. Pris en compte les exigences légales et autres exigences actualisées qui sont applicables à ses dangers, à ses à ses risques pour la S&ST et à son système de management de la S&ST dans le processus veille réglementaire et normatif (Document ER-PVR-01-V01)</p> <p>2. Déterminer comment ces exigences légales et autres exigences s'appliquent à l'organisme et ce sur quoi il est nécessaire de communiquer ?</p> <p>2. Prendre en compte ces exigences légales et autres exigences dans l'établissement, du système management S&ST</p> <p>3. Tenir à jour et conserver les Informations documentées sur les exigences. (Document ER-PVR-01-V01)</p>
94	6.1.3 b	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour déterminer comment ces exigences s'appliquent à l'entreprise	
95	6.1.3 c	Établir, appliquer et tenir à jour un processus pour prendre en compte ces exigences	
96	6.1.3	Tenir à jour et conserver des informations documentées sur ces exigences	
97	6.1.3	S'assurer que ces exigences soient mises à jour et reflètent des changements	
	6.1.4	Planification des actions	
98	6.1.4 a 1	Planifier les actions pour faire face aux risques et opportunités	1. Etablir le Plan d'opération Interne est établi au sein de l'URBOR pour faire face aux situations d'urgence.
99	6.1.4 a 2	Planifier les actions pour répondre aux exigences légales et autres exigences	2. Etablir procédure situation

100	6.1.4 a 3	Planifier les actions pour anticiper et faire face aux situations d'urgence	d'urgence
101	6.1.4 b 1	Planifier comment intégrer et appliquer les actions dans les processus du SMSST	3. Pour les actions qui ont été planifié à l'URBOR il doit priser en compte de la hiérarchie des mesures de prévention. 4. Les bonnes pratiques, les solutions technologiques et les conditions financières, économiques et de fonctionnement sont relativement prise en compte.
102	6.1.4 b 2	Planifier comment évaluer l'efficacité de ces actions	
103	6.1.4	Prendre en compte la hiérarchie des mesures de prévention lors de la planification des actions	
104	6.1.4	Prendre en considération les bonnes pratiques, les options technologiques	
	6.2	Objectifs SST et planification	
	6.2.1	Objectifs SST	
105	6.2.1	Établir les objectifs SST	1. Etablir les objectifs de S&ST aux fonctions et niveaux concernés. En cohérence avec la politique S&ST et en prenant en compte les exigences et résultats d'évaluation des risques professionnels et les opportunités pour la S&ST ainsi que les autres risques et opportunités... 2. Mettre à jour les objectifs au besoin.
106	6.2.1 a	Choisir des objectifs cohérents avec la politique SST	
107	6.2.1 b	Utiliser des objectifs mesurables	
108	6.2.1 c 1	Prendre en compte les exigences applicables	
109	6.2.1 c 2	Prendre en compte les résultats des évaluations des risques et des opportunités	
110	6.2.1 c 3	Prendre en compte les résultats des consultations	
111	6.2.1 d	Surveiller les objectifs	
112	6.2.1 e	Communiquer sur les objectifs	
113	6.2.1 f	Tenir à jour les objectifs	
	6.2.2	Planification pour atteindre les objectifs	
114	6.2.2 a	Déterminer ce qui sera fait	1. Lors de la planification de la manière dont les objectifs seront
115	6.2.2 b	Déterminer les ressources	

		nécessaires	atteints, déterminer: a. Ce qui sera fait. b. les ressources nécessaires. c. le responsable. d. les échéances. e. la façon dont les résultats seront évalués, y compris les indicateurs de surveillance. f. comment les actions permettant d'atteindre les objectifs seront intégrées dans les processus métiers de l'organisme.
116	6.2.2 c	Déterminer qui sera responsable	
117	6.2.2 d	Déterminer le calendrier de la planification	
118	6.2.2 e	Déterminer comment les résultats seront évalués	
119	6.2.2 f	Déterminer comment intégrer les actions dans les processus métier	
120	6.2.2	Tenir à jour et conserver des informations documentées sur les objectifs et les plans d'actions pour les atteindre	
	7	Support	
	7.1	Ressources	
121	7.1	Déterminer et fournir les ressources nécessaires	1. Identifier les ressources nécessaires et tenir à jour et l'amélioration continue du SM de la S&ST. 2. Fournir les ressources et tenir à jour et l'amélioration continue du SM de la S&ST.
	7.2	Compétences	
122	7.2 a	Déterminer les compétences nécessaires des travailleurs	1. Actualiser les travailleurs qui ont, ou sont susceptibles d'avoir, une incidence sur les performances en S&ST.(document ER-PRH- 10-V01) 2. Déterminer les compétences nécessaires des travailleurs qui ont, ou sont susceptibles
123	7.2 b	S'assurer que les travailleurs soient compétents (y compris l'aptitude) à identifier les dangers	
124	7.2 c	Mener des actions pour acquérir et tenir à jour les compétences nécessaires et évaluer leur efficacité	

125	7.2 d	Conserver des informations documentées sur les compétences	d'avoir, une incidence sur les performances en S&ST. (Recueil des fiches de poste de l'URBOR) 3. Vérifier la compétence des travailleurs. 4. Conserver les informations documentées qui constituent la preuve des compétences des travailleurs.
7.3		Sensibilisation	
126	7.3 a	Sensibiliser les travailleurs à la politique et aux objectifs SST	1. Définir les besoins de sensibilisation des travailleurs (à la politique S&ST, dangers etc.). 2. Etablir un plan de sensibilisation. 3. Mener les actions de sensibilisation des travailleurs. (les PV de sensibilisation)
127	7.3 b	Sensibiliser les travailleurs à l'importance de leur contribution à l'efficacité du SMSST	
128	7.3 c	Sensibiliser les travailleurs aux conséquences du non-respect des exigences du SMSST	
129	7.3 d	Sensibiliser les travailleurs aux incidents	
130	7.3 e	Sensibiliser les travailleurs aux dangers et aux risques professionnels	
131	7.3 f	Sensibiliser les travailleurs aux dispositions du droit de retrait	
7.4		Communication	
7.4.1		Généralités	
132	7.4.1 a	Sur quels sujets communiquer	1. Déterminer les besoins de communication internes et externes relatifs au SM de la S&ST. 2. Déterminer les informations documentées sur les communications qui sont pertinentes et de quelle manière y répondre. 3. Modifier l'information documentée sur les communications. 4. Tenir à jour les informations
133	7.4.1 b	Quand communiquer	
134	7.4.1 c 1	Avec qui communiquer en interne	
135	7.4.1 c 2	Avec qui communiquer en externe	
136	7.4.1 c 3	Avec qui communiquer parmi les autres parties intéressantes	
137	7.4.1 d	Comment communiquer	
138	7.4.1	Prendre en compte les aspects relatifs à la diversité lors de l'analyse des besoins en communication	

139	7.4.1	S'assurer que l'opinion des parties intéressées externes soit prise en compte	<p>documentées sur les communications pertinentes. (document ER-PSQ- 06-V02)</p> <p>5. Prendre en compte les aspects relatifs à la diversité, lors de l'analyse des besoins en communication.</p> <p>6. Etablir un processus permettant de s'assurer que les points de vue des parties intéressés externes sont pris en considération.</p> <p>7. Modifier les exigences légales et autres exigences lors de l'établissement de (s) processus de communication.</p> <p>8. S'assurer que les informations devant être communiquées sur la S&ST sont cohérentes avec les informations générées au sein du SM de la S&ST, et qu'elles sont fiable.</p> <p>9. lister les observations pertinentes sur le SM de la S&ST.</p> <p>10. Suivre les observations pertinentes sur le SM de la S&ST</p> <p>11. Conserver les informations documentées comme preuves des communications</p>
140	7.4.1	Prendre en compte ses exigences légales	
141	7.4.1	S'assurer que les informations à communiquer soient cohérentes et fiables par rapport au SMSST	
142	7.4.1	Répondre aux communications pertinentes	
143	7.4.1	Conserver des informations documentées pertinentes sur sa communication	
7.4.2		Communication interne	
144	7.4.2 a	Communiquer en interne les informations pertinentes du SMSST	<p>1. Actualiser les informations pertinentes sur le SM de la S&ST</p> <p>2. Communiquer en interne les informations pertinentes sur le SM de la S&ST.</p>
145	7.4.2 b	S'assurer que le processus de communication permet aux travailleurs de contribuer à l'amélioration continue	<p>3. Déterminer le (s) processus de communication.</p> <p>4. S'assurer que le(s) processus de communication permettent aux travailleurs de contribuer à l'amélioration continue.</p>

	7.4.3	Communication externe	
146	7.4.3	Communiquer en externe les informations pertinentes du SMSST	1. certaines informations pertinentes ne sont pas communiquées en externe en tenant compte des exigences légales et autres exigences.
	7.5	Informations documentées	
	7.5.1	Généralités	
147	7.5.1 a	Inclure dans le SMSST les informations documentées exigées par l'ISO 45001	1. Déterminer les Informations documentées exigées par la norme ISO 45001. 2. Déterminer les Informations documentées que l'URBOR juge nécessaires à l'effectivité/l'efficacité de son système de management de la santé et de la sécurité au travail.
147	7.5.1 a	Inclure dans le SMSST les informations documentées exigées par l'ISO 45001	
	7.5.2	Création et mise à jour des informations documentées	
149	7.5.2 a	Identifier et décrire les informations documentées de façon appropriée	1. mettre à jour que l'identification et la description et la revue effectuée et l'approbation et le format et support des informations documentées sont appropriés.
150	7.5.2 b	S'assurer que le format et le support des informations documentées soient appropriés	
151	7.5.2 c	Passer en revue et valider les informations documentées de façon appropriée	
	7.5.3	Maîtrise des informations documentées	
152	7.5.3 a	Maîtriser les informations documentées pour qu'elles soient disponibles et conviennent à l'utilisation	1. Maîtriser toutes les informations documentées qui font parties du SM de la S&ST. 2. Actualiser les informations documentées d'origine externe
153	7.5.3 b	Maîtriser les informations documentées pour qu'elles soient convenablement protégées	

154	7.5.3	Mettre en œuvre des activités de distribution, d'accès, de récupération et d'utilisation	que l'URBOR juge nécessaires à la planification et au fonctionnement du SM de la S&ST.
155	7.5.3	Mettre en œuvre des activités de stockage et de protection	
156	7.5.3	Mettre en œuvre des activités de maîtrise des modifications	
157	7.5.3	Mettre en œuvre des activités de conservation et d'élimination	
158	7.5.3	Identifier et maîtriser les informations documentées d'origine externe	
	8	Réalisation	
	8.1	Planification et maîtrise opérationnelle	
	8.1.1	Généralités	
159	8.1.1 a	Etablissant des critères pour ces processus et en réalisant des actions déterminées dans l'article 6	1. Planifier, mettre en œuvre, maîtriser et tenir à jour les processus nécessaires pour satisfaire aux exigences du SM de la S&ST. 2. Sur les lieux de travail comptant plusieurs employeurs, mettre en œuvre un processus pour coordonner les PI pertinentes du SM de la S&ST avec les autres organismes.
160	8.1.1 b	Maîtrisant ces processus conformément aux critères	
161	8.1.1 c	tenant à jour et en conservant des informations documentées	
162	8.1.1 d	Adaptant le travail aux travailleurs	
163	8.1.1	Coordonner les parties pertinentes du SMSST avec les autres entreprises	
	8.1.2	Élimination des dangers et réduction des risques	
164	8.1.2 a	Éliminer les dangers	Etablir un processus pour la détermination des mesures de prévention permettant une réduction des risques
165	8.1.2 b	Remplacer par des matériaux, processus, opérations ou équipements moins dangereux	
166	8.1.2 c	Appliquer des protections collectives ou réorganiser le travail	

167	8.1.2 d	Appliquer des mesures de prévention administratives y compris la formation	professionnels.
168	8.1.2 e	Utiliser des équipements de protection individuelle adéquats	
	8.1.3	Pilotage du changement	
169	8.1.3 a	Pour de nouveaux produits, services ou processus ou leurs modifications et leurs changements	<p>1. Etablir un processus pour la mise en œuvre et la maîtrise des changements temporaires et permanents prévus ayant une incidence sur la performance en S&ST.</p> <p>2. Prévoir un processus qui permet d'analyser les conséquences des modifications imprévues et de mener (si nécessaire) des actions pour limiter tout effet négatif</p>
170	8.1.3 b	les modifications aux exigences légales et autres exigences	
171	8.1.3 c	l'évolution des informations sur les dangers ou les risques professionnels	
172	8.1.3 d	L'évolution des connaissances et de la technologie	
173	8.1.3	Analyser les conséquences des changements imprévus	
	8.1.4	Acquisition	
	8.1.4.1	Généralités	
174	8.1.4.1	Un processus de maîtrise d'acquisition de produits et services est établi, appliqué et tenu à jour	<p>1. Actualiser le processus achat et moyens généraux permettant de maîtriser l'acquisition des produits et services afin de garantir leur conformité au SM de la S&ST.</p> <p>2. Etablir, mettre en œuvre et tenir à jour un (des) processus permettant de maîtriser l'acquisition des produits et services afin de garantir leur conformité au SM de la S&ST.</p>
	8.1.4.2	Prestataires externes	
175	8.1.4.2 a	Activités et opérations des prestataires externes	1. Etablir des processus pour s'assurer que les exigences du

176	8.1.4.2 b	Activités et opérations de l'entreprise	SM de la S&ST de l'organisme sont remplies par les intervenants extérieurs et leurs travailleurs. 2. Inclure, dans le processus de sélection des intervenants extérieurs les critères de S&ST.
177	8.1.4.2 c	Activités et opérations des prestataires externes	
178	8.1.4.2	S'assurer que les exigences du SMSST soient respectées par les prestataires externes et leurs travailleurs	
179	8.1.4.2	Les critères SST pour sélectionner les prestataires externes sont définis et appliqués	
	8.1.4.3	Externalisation	
180	8.1.4.3	S'assurer que les fonctions et processus externalisés soient maîtrisés	N/A (Exclu du domaine d'application)
181	8.1.4.3	S'assurer que les dispositions d'externalisation respectent les exigences légales et autres exigences	
182	8.1.4.3	Le type et le degré de maîtrise à appliquer est défini dans le SMSST	
	8.2	Situations d'urgence, préparation et réponse	
183	8.2 a	En établissant une réponse planifiée aux situations d'urgence	1. Etablir, mettre en œuvre et tenir à jour le(s) processus nécessaires pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles, 2. Identifier les Informations Documentées relatives aux processus nécessaires pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles, 3. Etablir les Informations Documentées relatives aux processus et aux plans de réponse aux situations d'urgence. 4. Tenir à jour et conserver les Informations documentées sur les processus et sur les plans de réponse aux situations d'urgence
184	8.2 b	En fournissant la formation à la réponse planifiée	
185	8.2 c	En réalisant périodiquement des tests et des exercices	
186	8.2 d	En évaluant la performance et, si nécessaire, la révision de la réponse planifiée	
187	8.2 e	En communiquant et fournissant des informations pertinentes à tous les travailleurs sur leurs obligations et responsabilités	
188	8.2 f	En communiquant des informations pertinentes aux prestataires externes, aux visiteurs, aux services d'urgence, aux autorités publiques et aux autorités locales	

189	8.2 g	En prenant en compte les besoins et les capacités de toutes les parties intéressées pertinentes et en assurant leur implication dans l'élaboration de la réponse planifiée	potentielles.
190	8.2	Tenir à jour et conserver des informations documentées sur les processus et sur les plans de réponse aux situations d'urgence potentielles	
	9	Evaluation	
	9.1	Inspection	
	9.1.1	Généralités	
191	9.1.1	un processus pour l'inspection, l'analyse et l'évaluation de la performance est établi, appliqué et tenu à jour	<p>1. Etablir,mettre en œuvre, tenir à jour un processus de surveillance, de mesure et d'évaluation.</p> <p>2. Déterminer:</p> <p>a) Ce qui est nécessaire de surveiller et mesurer (y compris: exigences, activités liées aux dangers, mesures de prévention, S&ST)?</p> <p>b) les critères sur lesquels l'organisme se fondera pour évaluer sa performance en S&ST?</p> <p>c) les méthodes de surveillance, de mesure, d'analyse et d'évaluation, selon le cas, pour assurer la validité des résultats?</p> <p>d) Quand la surveillance et la mesure doivent être effectuées?</p> <p>e) Quand les résultats de la surveillance et de la mesure doivent être analysés, évalués et communiqués?</p> <p>3. Identifier les équipements de surveillance et de mesure.</p> <p>4. Vérifier l'état des</p>
192	9.1.1 a 1	Le degré de respect des exigences légales et autres exigences	
193	9.1.1 a 2	les activités concernées par les dangers, les risques et les opportunités identifiés	
194	9.1.1 a 3	Avancement vers l'atteinte des objectifs SST	
195	9.1.1 a 4	Efficacité des mesures de prévention	
196	9.1.1 b	Déterminer les méthodes utilisées	
197	9.1.1 c	Déterminer les critères utilisés	
198	9.1.1 d	Déterminer quand l'inspection sera réalisée	
199	9.1.1 e	Déterminer quand utiliser les résultats de l'inspection	
200	9.1.1	Évaluer la performance SST	
201	9.1.1	S'assurer que les équipements d'inspection soient étalonnés ou vérifiés	

202	9.1.1	Conserver des informations documentées appropriées comme preuves des résultats d'inspection, d'analyse et d'évaluation de la performance	équipements (étalonnage, utilisation, entretien). 5. Prendre les mesures nécessaires dans le cas de présence d'écarts. 6. Evaluer la performance en S&ST et déterminer l'effectivité/efficacité du SM de la S&ST. 7. Identifier conserver les informations documentées pertinentes qui peuvent constituer des preuves des résultats de surveillance de mesure, d'analyse et d'évaluation (certificats d'étalonnage, etc.).
203	9.1.1	Conserver des informations documentées appropriées sur la maintenance, l'étalonnage ou la vérification des équipements de mesure	
9.1.2		Evaluation de la conformité	
204	9.1.2	un processus pour évaluer le respect des exigences légales est établi, appliqué et tenu à jour	1. mettre en œuvre et tenir à jour un (des) processus permettant d'évaluer la conformité aux exigences légales et autres exigences. 2. Réaliser l'évaluation de la conformité par rapport aux exigences légales et autres exigences. 3. Conserver les informations documentées qui constituent des preuves du ou des résultats d'évaluation de la conformité.
205	9.1.2 a	Déterminer la méthode et la fréquence de l'évaluation	
206	9.1.2 b	Evaluer la conformité et prendre des mesures en cas de besoin	
207	9.1.2 c	Le maintien des connaissances et la compréhension de son statut de conformité aux exigences légales et autres exigences	
208	9.1.2 d	Conserver des informations documentées sur les résultats des évaluations de conformité	
9.2		Audit interne	
9.2.1		Généralités	
209	9.2.1 a 1	Le SMSST respecte les exigences de l'entreprise	Réaliser les audits internes planifiés.
210	9.2.1 a 2	Le SMSST respecte les exigences de la norme ISO 45001	
211	9.2.1 a 3	Le SMSST est appliqué effectivement	

9.2.2		Programme d'audit interne	
212	9.2.2 a	Planifier, établir, appliquer et tenir à jour un programme d'audit interne	<p>1. Lors de l'établissement du programme d'audit, prendre en considération:</p> <p>a) l'importance des processus concernés,</p> <p>b) les résultats des audits S&ST précédents.</p> <p>2. Définir les critères d'audit et le périmètre de chaque audit S&ST.</p> <p>3. Maintenir les compétences requises de chaque auditeur.</p> <p>4. Mettre en œuvre ces informations documentées;</p> <p>5. Conservez les informations documentées qui constituent des preuves de la mise en œuvre du programme d'audit et des résultats d'audit S&ST.</p>
213	9.2.2 a	Prendre en considération dans le programme d'audit l'importance des processus concernés et les résultats des audits précédents	
214	9.2.2 b	Définir les critères d'audit	
215	9.2.2 c	Sélectionner les auditeurs	
216	9.2.2 d	S'assurer que les résultats des audits soient communiqués aux cadres concernés et aux travailleurs impliqués et autres parties intéressées	
217	9.2.2 e	Mener des actions pour remédier aux non-conformités	
218	9.2.2 f	Conserver les informations documentées	
9.3		Revue de direction	
219	9.3	Passer en revue le SMSST à des intervalles planifiés	Réaliser la revue de direction selon les intervalles planifiés.
220	9.3 a	Prendre en considération l'avancement des actions décidées au cours de la revue de direction précédente	
221	9.3 b 1	Les besoins et les attentes des parties intéressées?	<p>1. Prendre en compte dans la revue de direction les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'état d'avancement des actions décidées à l'issue des revues de direction précédentes? ➤ les modifications des enjeux externes et internes pertinents pour le SM de la S&ST (y compris: <ul style="list-style-type: none"> ▪ les besoins et
222	9.3 b 2	Les exigences légales et autres exigences	
223	9.3 b 3	Risques et opportunités	
224	9.3 c	Prendre en considération le degré de réalisation de la politique SST et d'atteinte des objectifs SST	

			<p>attentes des parties intéressées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les exigences légales et autres exigences. ▪ les risques et opportunités)? <p>➤ le niveau de réalisation de la politique de S&ST et atteinte des objectifs de S&ST?</p> <p>➤ les informations sur la performance en S&ST (y compris les tendances concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les événements indésirables. ▪ les NC. ▪ les AC ; et l'amélioration continue. ▪ les résultats de la surveillance et de la mesure ▪ les résultats de l'évaluation de la conformité aux exigences légales et autres exigences. ▪ les résultats d'audit, la participation et la participation des travailleurs et les risques et opportunités) ? <p>➤ l'adéquation des ressources pour maintenir un SM de la S&ST efficace?</p> <p>➤ la communication pertinente avec les PI?</p> <p>➤ les opportunités d'amélioration continue?</p>
225	9.3 d 1	Les incidents, les non-conformités, les actions correctives et l'amélioration continue	Inclure dans les éléments de sortie des revues de direction les décisions relatives aux:
226	9.3 d 2	Les résultats de l'inspection	

227	9.3 d 3	Les résultats de l'évaluation de la conformité aux exigences légales d'autres exigences	l'adéquation, à la pertinence à l'effectivité/efficacité permanentes du système de management de la S&ST pour l'atteinte des résultats escomptés? conclusions sur la pertinence, l'adéquation et l'effectivité/l'efficacité constantes du SM de la S&ST? - opportunités d'amélioration continue? - éventuels changements à apporter au SM de la S&ST? - ressources nécessaires? - actions éventuelles à mener? - aux opportunités d'améliorer l'intégration du SM de la S&ST autres processus métiers? - éventuelles répercussions sur l'orientation stratégique de l'organisme?
228	9.3 d 4	Résultats des vérifications et des audits	
229	9.3 d 5	Consultation et participation des travailleurs	
230	9.3 d 6	Risques et opportunités	
231	9.3 e	Prendre en considération l'adéquation des ressources nécessaires	
232	9.3 f	Prendre en considération la communication pertinente	
233	9.3 g	Prendre en considération les opportunités d'amélioration continue	
234	9.3	L'adéquation, la pertinence et l'efficacité continues du SMSST pour atteindre les résultats prévus	1. Prévoir un mécanisme permettant de communiquer les éléments de sortie pertinents de la revue de direction aux travailleurs et, quand ils existent, aux représentant des travailleurs? 2. Communiquer les éléments de sortie pertinents de la revue de direction aux travailleurs et, quand ils existent, aux représentant des travailleurs?
235	9.3	Les opportunités d'amélioration continue	
236	9.3	Les modifications à apporter au SMSST	
237	9.3	Les ressources nécessaires	
238	9.3	Les actions éventuelles à réaliser	
239	9.3	L'amélioration de l'intégration du SMSST avec les processus métier	
240	9.3	Toute implication relative à l'orientation stratégique de l'entreprise	
	10	Amélioration	
	10.1	Généralités	
243	10.1	Déterminer les opportunités d'amélioration	1. Déterminer les opportunités

244	10.1	Mener des actions	d'amélioration. 2. Mettre en œuvre les actions nécessaires pour obtenir les résultats escomptés de son système de management de la S&ST.
	10.2	Incidents, non-conformités et actions correctives	
245	10.2	Un processus pour déterminer et gérer les incidents et les non-conformités est établi, appliqué et tenu à jour	1. Gérer les événements indésirables et les NC. 2. Mettre en œuvre et tenir à jour une procédure de gestion des événements indésirables et les NC.
246	10.2 a 1	Prendre des mesures pour contrôler et corriger	
247	10.2 a 2	Face aux conséquences	3. Lors du survient d'un événement indésirable ou une NC:
248	10.2 b 1	Enquêtant l'incident ou en passant en revue la non-conformité	- réagir rapidement - évaluer la nécessité de mener une action pour supprimer les causes de l'événement indésirable ou NC.
249	10.2 b 2	Recherchant et analysant les causes de l'incident	- revoir l'évaluation des risques professionnels s'ils existent.
250	10.2 b 3	Recherchant si des incidents et non-conformités similaires se sont produits	- déterminer et mettre en œuvre les actions requises.
251	10.2 c	Passer en revue les évaluations existantes des risques SST ou autres risques, si approprié	4. Déterminer des actions correctives qui sont appropriées aux conséquences des événements indésirables ou des NC rencontrées.
252	10.2 d	Déterminer et appliquer toutes les actions nécessaires y compris des actions correctives	5. Identifier les informations documentées qui constituent des preuves de la nature des événements indésirables ou NC et de toute action menée ultérieurement, les résultats de toute action et AC, y compris leur 'effectivité/efficacité.
253	10.2 e	Evaluer les risques SST avant de mener des actions	
254	10.2 f	Passer en revue l'efficacité de toute action menée	
255	10.2 g	Modifier le SMSST	
256	10.2	Mener des actions correctives appropriées aux conséquences réelles	6. Etablir ces informations documentées.

		ou potentielles	7. Conservez et mettre à jour ces informations documentées.
257	10.2	La nature des incidents ou des non-conformités et de toute action menée ultérieurement	8. Communiquez ces informations documentées aux travailleurs concernés et aux parties intéressées concernées.
258	10.2	des résultats de toute action (corrective ou non)	
	10.3	Amélioration continue	
260	10.3 a	Amélioration de la performance SST	Assurer l'amélioration en continu de la pertinence, l'adéquation et l'effectivité/efficacité du SM de la S&ST.
261	10.3 b	Promouvant une culture favorable au SMSST	
262	10.3 c	promouvant la participation des travailleurs dans l'amélioration continue du SMSST	
263	10.3 d	communiquant les résultats de l'amélioration continue aux travailleurs et leurs représentants	
264	10.3 e	tenant à jour et en conservant les informations documentées de l'amélioration continue	

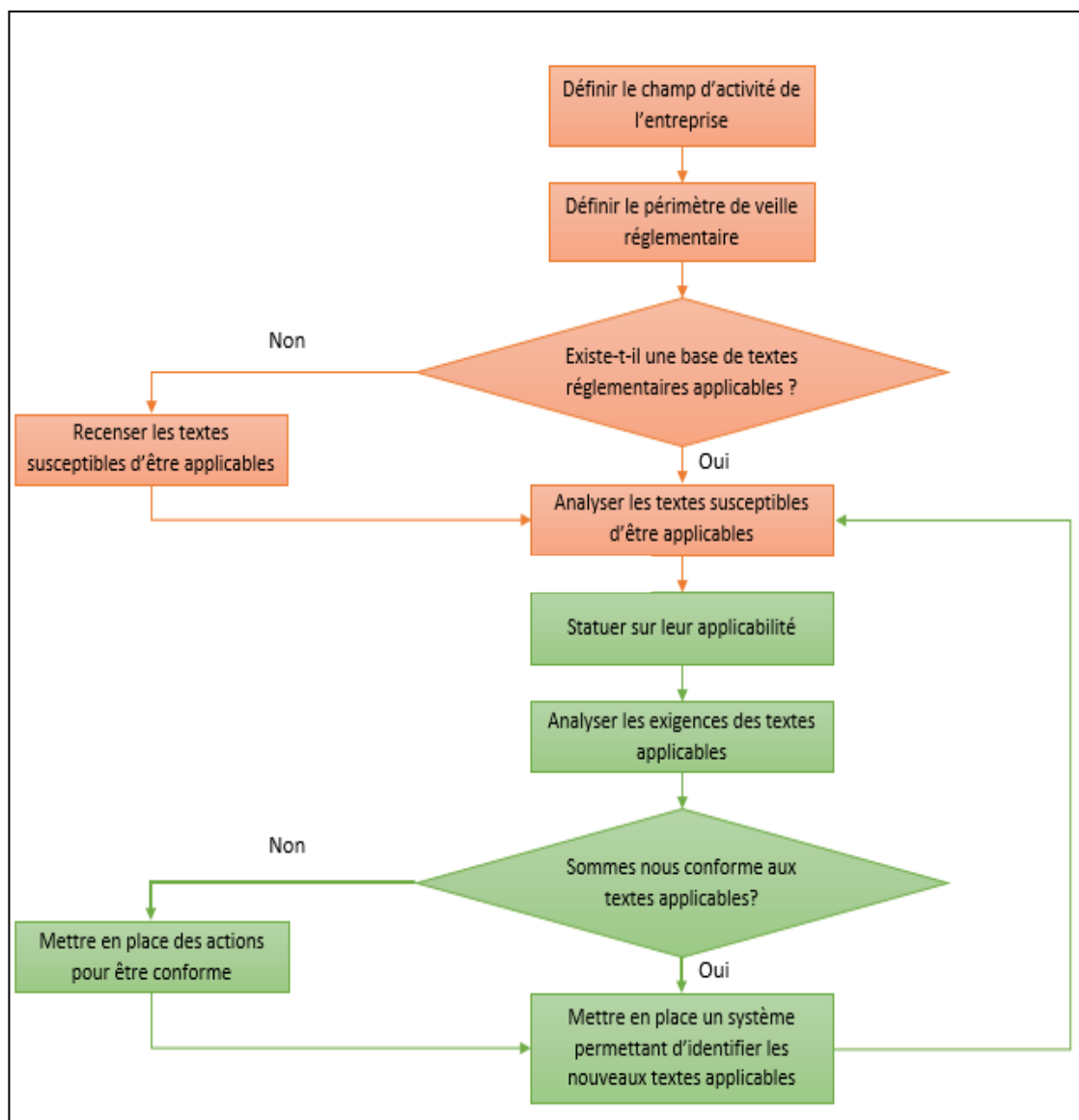
Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents d'URBOR

Section 2 : Identification des exigences légales et autres exigence.

❖ Déroulement :

La figure suivante illustre la procédure Identification des exigences légales et autres exigence :

Figure 9: logigramme d'identification des exigences légales et autres exigence.



Source : Elaboré par nous-même.

❖ Résultat :

Les exigences légales liés à la santé et la sécurité au travail se constituent essentiellement des lois, des décrets, des arrêtés. Nous présentons dans le tableau suivant des exigences identifiées :

Tableau 8: Les exigences légales liés à la santé et la sécurité au travail.

Champ d'application	Type de texte	Reference	Intitule du texte
Hygiène sécurité	Décret exécutif	91-05 du 19 Janvier 1991.	Relatif aux prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.
L'information et la formation en matière de prévention des risques professionnels	Décret exécutif	02-427 du 7 décembre 2002.	Conditions d'organisation de l'instruction, de l'information et de formation des travailleurs dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
Maladies Professionnelles & Accidents de travail	Loi	83-13 du 2 Juillet 1983.	Relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
	Décret exécutif	84-28 du 11 Février 1984	Fixant les modalités d'application de titres III et IV et VIII de la loi n°83-13 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
		97-424 du 11-November-1997.	Fixant les conditions d'application du titre V de la loi n° 83-13 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relatif à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
	Arrêté interministériel	Arrêté interministériel du 5 Mai 1996	Fixant la liste des maladies présumées d'origine professionnelle ainsi que ses annexes 1 et 2.
		Arrêté interministériel du 9 Juin 1997	Fixant la liste des travaux où les travailleurs sont fortement exposés aux risques professionnels.
Médecine du travail	Loi	88-07 du 26 Janvier 1988.	Relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail.
	Décret exécutif	93-120 du 15 mai 1993.	Relatif à l'organisation de la médecine du travail.

	Arrêté interministériel	Arrêté interministériel du 2 avril 1995.	Fixant la convention-type relative à la médecine du travail établie entre l'organisme employeur et le secteur sanitaire ou la structure compétente ou le médecin habilité.
		Arrêté interministériel du 16 Octobre 2001.	Fixant le rapport type du médecin du travail.
	Arrêté	Arrêté du 16 Octobre 2001.	Fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 30 du décret exécutif n° 93-120 du 15 mai 1993 relatif à l'organisation de la médecine de travail.
Promotion de la santé	Loi	85-05 du 16 février 1985.	La protection et la promotion de la santé.
		08-13 du 20 juillet 2008.	Modifiant et complétant la loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé.
	Décret exécutif	01-285 du 24 Septembre 2001.	Fixant les lieux publics où l'usage du tabac est interdit et les modalités d'application de cette interdiction.
L'organisation de la prévention et la création des organes chargés de la prévention. CPHS	Décret exécutif	05-11 du 8 janvier 2005.	Fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement du service d'hygiène et de sécurité ainsi que ses attributions.
		05-09 du 8 Janvier 2005.	Relatif aux commissions paritaires et aux préposés à l'hygiène et à la sécurité.
Inspection de travail	Loi	90-03 du 06 février 1990	Relative à l'inspection du travail, modifiée et complétée par ordonnance n° 96-11 du 10/06/1990.

Source : Elaboré par nous-même.

Section 3: Identification des risques et les classer selon leurs caractéristiques.

Notre étude a pour but de démontrer l'importance de l'intégration l'approche par les risques à la mise en place du Système SST par conséquent une enquête sous forme d'interview s'impose afin qu'elle nous permette d'identifier les risques SST au niveau de l'URBOR.

Les risques identifier adopte des mesures préventives opportunes dérivées des instruments de contrôle établis sont réalisés par les directions responsables de la réalisation et/ou supervision du travail.

La réalisation des évaluations pourra être faite directement par les Services et les pilotes processus de l'URBOR les mesures opportunes seront prises pour rendre possible la participation des travailleurs et leurs représentants dans le processus d'évaluation et identification des risques et opportunités

❖ Échelles de cotation :

Tableau 9: Echelle de vraisemblance/fréquence.

Cotation	Fonctionnement normal	Fonctionnement Accidentel
4 - Fréquent	En continu ou au moins une fois par jour	Événement très probable. S'est déjà produit sur le site ou de nombreuses fois sur d'autres sites
3 - Courant	Au moins une fois par semaine	Événement probable. Ne s'est jamais produit de façon rapprochée sur le site mais a été observé de façon récurrente sur d'autres sites
2- Rare	Au moins une fois par an	Événement peu probable. Ne s'est jamais produit de façon rapprochée sur le site mais quelques fois sur d'autres sites
1- Extrêmement rare	Moins d'une fois par an	Événement improbable. Ne s'est jamais produit sur le site et très rarement sur d'autres sites

Source : Elaboré par nous-même.

Tableau 10:Échelle de cotation de la gravité.

Cotation	Fonctionnement normal	Fonctionnement accidentel
4	Maladie pouvant entraîner des séquelles irréversibles sur la santé	Accident grave ou mortel (interne ou externe), incendie ou explosion susceptible d'entraîner des conséquences externes
3	Indisponibilité ou maladie entraînant un arrêt de travail	Accident corporel important causant un arrêt de travail supérieur à 7 jours
2	Indisponibilité légère ou soin extérieur ne nécessitant pas un arrêt de travail	Accident corporel localisé n'entraînant pas un arrêt prolongé supérieur à 7 jours
1	Peu ou pas d'incidence sur le personnel (gêne, premiers soins)	Peu ou pas d'incidence sur l'homme (premiers soins)

Source : Elaboré par nous-même.

Tableau 11: Echelle de criticité.

Fréquence	4	4	8	12	16
	3	3	6	9	12
	2	2	4	6	8
	1	1	2	3	4
	1	2	3	4	
	Gravité				
	Criticité faible : actions facultatives				
	Criticité modérée : actions non prioritaires ou facultatives				
	Criticité forte : actions à planifier en priorité				
	Criticité majeure : actions Immédiates				

Source : Elaboré par nous-même.

Tableau 12: Résultat de l'évaluation des risques professionnels.

R°	Risque S&ST	Dommage	Evaluation de risque			Action face aux risques S&ST
			G	F	C	
R1	Risques d'accident de plain-pied	Douleurs, entorses ou fractures	4	2	8	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisez la circulation des personnes dans l'enceinte de l'établissement. 2. Entretenez le sol : nettoyage périodique et immédiatement en cas d'épandage de produit, réparation des parties défectueuses.
R2	Risques de chute de hauteur	Douleurs, entorses ou fractures	4	2	8	<ol style="list-style-type: none"> 1. Supprimez les zones avec différences de niveaux et les accès en hauteur. 2. Mettez en place des protections : main courante, garde-corps barrière écluse, filet de retenue... 3. Formez le personnel pour assurer une utilisation correcte des dispositifs mobiles et une vérification régulière de leur solidité. 4. Faites porter des protections individuelles.
R3	Risques liés aux circulations internes	Traumatismes divers à la suite d'une collision avec un véhicule.	3	3	9	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablissez des règles pour la circulation interne des véhicules, leurs manœuvres. 2. Signalez, éclairez et entretenez les voies de circulation.

						<ul style="list-style-type: none"> 3. Entretenez périodiquement vos véhicules. 4. Les réparez immédiatement en cas de défaillance
R4	Risque routier	Des blessures graves et des traumatismes qui entraînent des arrêts de travail, voire la perte de l'emploi.	4	2	8	<ul style="list-style-type: none"> 1. Organisez le travail de façon à éviter ou limiter les déplacements en recourant à des moyens alternatifs. 2. Planifiez les déplacements et les autres activités en vue de donner au conducteur le temps nécessaire pour conduire en sécurité. 3. Vous assurez que les véhicules utilisés sont aménagés et équipés pour les déplacements routiers, de façon à permettre des déplacements sûrs, et qu'ils sont maintenus en bon état de fonctionnement. 4. Prenez des mesures pour éviter l'usage du portable pendant la conduite, même avec le kit « mains libres » : messagerie avec message adapté, contact téléphonique à horaire programmé...
R5	Risques liés à l'activité physique		4	2	8	<ul style="list-style-type: none"> 1. Organisez les postes de travail. 2. Organisez le travail de manière à limiter les situations de stress et laissez de l'autonomie (intégrer des moments de repos) 3. Formez le personnel pour qu'il soit conscient des risques et participe à la recherche et la mise en œuvre de moyens de

						prévention
R6	Risques liés aux équipements de travail	Coupures ou brûlures Blessures graves (amputation d'un membre) Coincement ou écrasement des doigts ou des mains	4	2	8	1. Utilisez un dispositif de protection. 2. Formez le personnel 3. Faites porter des équipements de protection Individuelle.
R7	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Heurts, écrasement des mains ou des pieds Fractures	3	2	6	1. Organisez les stockages : emplacement réservé, mode de stockage adapté aux objets. 2. Limitez la hauteur de stockage en tenant compte des caractéristiques des objets et de leur emballage. 3. Installez des protections pour retenir les chutes d'objets. 4. Faites porter des protections individuelles : casque.
R8	Risques et nuisances liés au bruit	Fatigue auditive, stress Surdit�	3	2	6	1. Faites porter des équipements de protection individuelle : casque antibruit, bouchon d'oreille, a l'activit� de suivi.
R9	Risques liés aux ambiances thermiques	Refroidissement des extr�mit�s. Fatigue, transpiration abondante, malaises	3	3	9	1. Assainissez les locaux en limitant la vitesse de l'air au niveau du personnel, en contr�lant son humidit�. 2. Am�nagez des pauses dans un lieu temp�r� pour le personnel travaillant en ambiance tr�s chaude (agence d'Adrar) ou tr�s

		Déshydratation, coup de chaleur.				froide. 3. Fournissez des équipements de protection individuelle adaptés.
R10	Risques d'incendie, d'explosion	Brûlures ,Déshydratation .	2	2	4	1. Supprimez la proximité des sources d'énergie : flamme, cigarette, poste de soudure. 2. Installez des protections : local isolé, mur et porte coupe-feu...) 3. Installez des moyens de détection et d'alarme. 4. Installez des moyens d'extinction adaptés : sprinklers, extincteurs, couverture anti-feu... 5. Etablissez des plans d'intervention (consigne d'incendie, exercice avec les pompiers...) et d'évacuation (issue de secours...).
R11	Risques liés à l'électricité	Brûlures Électrisation	3	2	6	1. Faites réaliser une installation électrique par un personnel qualifié, avec un matériel approprié et selon les règles de l'art. 2. Contrôlez périodiquement l'installation électrique 3. Informez le personnel du risque électrique : signalisation des zones dangereuses, affiche donnant la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
R12	Risques liés à l'éclairage	Fatigue visuelle, Assèchement de l'œil, Maux	2	1	2	1. Adaptez l'éclairage en fonction des travaux effectués : travail à réaliser précis.

		de tête, Douleurs au dos, Douleurs aux cervicales.				<ol style="list-style-type: none"> 2. Permettez le réglage individuel de l'éclairage. 3. assurez un éclairage naturel suffisant. 4. Effectuez un entretien régulier : nettoyage des vitres, des lampes et luminaires, remplacement des lampes défectueuses. 5. Installez des éclairages de secours.
R13	Risques psychosociaux	Stresse, fatigue	3	2	6	<p>Pour le risque de violence externe :</p> <p>l'exposition des salariés à un public en détresse (dans les secteurs de la psychiatrie, des forces de l'ordre, des urgences hospitalières, du travail social...) ou une clientèle potentiellement hostile (clients victimes de malfrçons, de services de mauvaise qualité, d'erreurs de facturation...) ; etc.</p> <p>Pour le risque de violence interne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la mise en concurrence des salariés et arbitrages partiels de la part de la direction. 2. le management par la peur. 3. l'atteinte à la dignité (interdiction abusive de parler pendant le travail sans rapport avec les exigences du poste, refus de pauses physiologiques...)
R14	RISQUES	Infection par le virus du	3	4	12	<ul style="list-style-type: none"> ▪Sensibiliser le personnel sur les lignes directrices du ministère

	BIOLOGIQUES (COVID19)	COVID 19 (Fièvre, toux sèche, fatigue, perte de l'odorat ou du goût, difficultés à respirer ou essoufflement)				de la Santé et de l'OMS : <ul style="list-style-type: none"> ▪Hygiène des mains par friction hydro alcoolique. ▪Mesures barrières au travail. ▪Le port des masques pour les employés. ▪Vaccination. ▪Télétravail.
--	--------------------------	---	--	--	--	---

Source : Elaboré par nous-même.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous abordons le sujet de la mise en place du système de management de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO :45001 version 2018 à le centre d'études et de réalisation en urbanisme d'ORAN, a pour objectif de répondre à la problématique suivante : « **Quelles sont les modalités de mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 :2018, dans une entreprise public industriel commercial ?** ».

Le projet de préparation d'une étude préalable à la mise en place d'un SM de la S&ST au sein de l'**URBOR** a été accompli dans le cadre de la stratégie établie par la direction générale. Ce projet consiste à préparer l'étude préalable et lancer la mise en œuvre du système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le projet de la Norme internationale ISO 45001 :2018.

Dans ce cadre, la première partie a été dédiée à la présentation des concepts et les enjeux de système de management de la S&ST et l'organisme d'accueil et la méthodologie de recherche.

La deuxième partie du travail a été consacrée à la préparation d'un outil d'autodiagnostic, à la réalisation d'un diagnostic du management de la S&ST au niveau de l'URBOR par rapport aux exigences du projet de la Norme ISO 45001 :2018 pour connaître, par la suite, le niveau de conformité de la compagnie et pour élaborer un plan d'actions adéquat. Ensuite les exigences auxquelles l'organisme devrait se conformer ont été déterminées à partir des exigences légales et réglementaires et les exigences. Puis nous avons identifié les principaux risques liés à la santé et la sécurité au travail.

Tout travail de recherche connaît ses limites. Ceci étant dû à plusieurs difficultés que nous avons rencontrées lors de notre période de stage et qui sont les suivantes :

- Le manque de certaines informations à cause de la confidentialité de quelques données.
- Le manque de ressources en temps et en moyens financiers, nous poussons à étudier un échantillon restreint au sein des entreprises.
- Difficulté de collecte de données lors des interviews, due à la langue employée par ces derniers.

Finalement ce stage pratique nous a donné la chance de connaître l'entreprise et à contribuer à la mise en place du SMSST et assister aux différentes activités de l'entreprise.

Nous espérons que ce travail apportera une contribution intéressante pour la mise en œuvre du SMSST afin de minimiser les accidents de travail.

Références bibliographiques

Bibliographie

- ISO 14971 :2019, Gestion des risques appliquée aux Dispositifs Médicaux. (s.d.).
- *landes.mbconseil-qse.com consulté 21/09/2020.* (s.d.). Récupéré sur <http://landes.mbconseil-qse.com/blog/iso-450012018>
- Benoit Aubert, M.-J. A. (2008). *Méthodologie de la recherche, Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion.* PEARSON.
- Bernhard, C.-A. (2007). *INTRODUCTION A L'HYGIENE DU TRAVAIL.* Institut universitaire romand de Santé au Travail.
- BS 45002-0:2018 : Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail Lignes directrices générales pour l'application de l'ISO 45001. (2018). AFNOR.
- *committee.iso.org Consulté le 19/09/2021.* (s.d.). Récupéré sur <https://committee.iso.org/home/tc176>
- FRAGA, A. S. (2020). Les causes de décès sur le lieu de travail : cas colligés dans un Service de Médecine légale.
- GILLET-GOINARD, F. (Avril 2006). *Bâtir un système intégré Qualité/Sécurité/Environnement.* Éditions d'Organisation.
- ISO 31000 Management du risque-Lignes directrice-. (2018).
- ISO 45001 "Systèmes de management de la S&ST-Exigences et lignes directrices ". (2018). ISO.
- *iso.org.* (consulté le 13/08/2021). Récupéré sur <https://www.iso.org/fr/iso-9001-quality-management.html>
- JACQUIOT, J.-C. (2010). *L'analyse de risques pour les débutants .* CASE France .
- Jean-Marc Gey, D. C. (2009). *management de la santé et de la sécurité au travail. Maitriser et mettre en oeuvre l'QHSAS.* AFNOR.

- Lefebvre, M.-H. (2018). *Management de la santé et de la sécurité selon l'iso 45001 Les clefs pour comprendre et mettre en place*. AFNOR.
- Limousin, J.-P. (2010). *Guide PME / PMI Santé et Sécurité au Travail* . AFNOR.
- Margossian, N. (2006). *RISQUES ET ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS*. DUNODO.
- Mongeau, P. (2009). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Presses de l'Université du Québec.
- Nolan, D. P. (2011). *Loss prevention and safety control term and definition*.
- *scribbr.fr* Consulté 19/08/2021. (s.d.). Récupéré sur <https://www.scribbr.fr>
- TARTAG, M. R. (2020). Intégration du système de management de la qualité et environnement, étude de cas : Cimenterie SCHB .
- *www.inrs.fr*. (consulté le 13/08/2021). Récupéré sur <https://www.inrs.fr/demarche/atmp/principales-definitions.html>
- *www.iso.org* Consulté le 21/09/2020. (s.d.). Récupéré sur <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:63787:fr>

ANNEXE

ANNEXE n°1 : Politique qualité

ENGAGEMENT ET POLITIQUE QUALITE

Le Centre d'Études et de Réalisations en Urbanisme « URBOR » est une entreprise spécialisée dans les domaines (d'urbanisme, d'architecture, Hydrauliques, environnementales, SIG...etc) n'a cessé de mettre ses efforts au centre de ses préoccupations et d'améliorer sans interruption ses activités dans un marché de plus en plus exigeant et concurrentiel, ce qui lui a valu un succès continu de ses activités.

Le pilotage du SMQ de l'URBOR est fondé sur une démarche basée sur un pragmatisme forgé par l'expérience et l'efficacité de ses processus d'une part, et sur une vision stratégique partagée entre la Direction Générale et tout le staff de l'entreprise d'autre part.

C'est :

- Parce que nous travaillons pour la pérennité de l'URBOR.
- Parce que nous voulons être performants.

Je m'engage à :

- ✓ Répondre pleinement aux exigences de nos clients et nos parties intéressées;
- ✓ Gérer les risques et saisir les éventuelles opportunités;
- ✓ Respecter en permanence les exigences légales, réglementaires et autres applicables à notre activité;
- ✓ Être toujours à l'écoute des besoins des clients et d'y répondre efficacement en leur livrant des prestations conformes à leurs besoins et attentes;
- ✓ Améliorer en permanence l'efficacité des processus, des prestations fournies et des compétences de notre personnel;
- ✓ Développer la communication au niveau interne et externe en faisant adhérer le personnel aux valeurs d'entreprise;
- ✓ Développer la culture de l'entreprise et du professionnalisme de notre personnel ;
- ✓ Fournir les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Dans ce cas, Je délègue au Responsable Management Qualité (RMQ), la gestion du Système et Je m'engage à lui apporter mon soutien sans faille et je demande à tous les pilotes processus, ainsi qu'à tout le personnel d'en faire autant, car la réussite de cette démarche dépendra de l'implication de tous.

HENNI Mohammed

Directeur Général

VERSION : JUILLET 2019



**ANNEXE n°2 : Chapitres de la norme
ISO45001 :2018**

4	Contexte de l'organisme
4,1	Compréhension de l'organisme et de son contexte
4,2	Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées
4,3	Détermination du périmètre d'application du système de management de la S&ST
4,4	Système de management de la S&ST
5	Leadership et participation des travailleurs
5,1	Leadership et engagement
5,2	Politique de S&ST
5,3	Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme
5,4	Consultation et participation des travailleurs
6	Planification
6,1	Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités
6.1.1	Généralités
6.1.2	Identification des dangers et évaluation des risques et opportunités
6.1.3	Détermination des exigences légales et autres exigences
6.1.4	Planification d'actions
6,2	Objectifs de S&ST et planification des actions pour les atteindre
6.2.1	Objectifs de S&ST
6.2.2	Planification pour l'atteinte des objectifs de S&ST
7	Support
7,1	Resources
7,2	Compétences
7,3	Sensibilisation
7,4	Communication
7.4.1	Généralités
7.4.2	Communication interne
7.4.3	Communication externe
7,5	Informations documentées
7.5.1	Généralités
7.5.2	Création et mise à jour des informations documentées
7.5.3	Maîtrise des informations documentées

8	Réalisation des activités opérationnelles
8,1	Planification et maîtrise opérationnelles
8.1.1	Généralités
8.1.2	Élimination des dangers et réduction des risques pour la S&ST
8.1.3	Pilotage du changement
8.1.4	Acquisition de biens et services
8,2	Préparation et réponse aux situations d'urgence

9	Évaluation des performances
9,1	Surveillance, mesure, analyse et évaluation
9.1.1	Généralités
9.1.2	Évaluation de la conformité
9,2	Audit interne
9.2.1	Généralités
9.2.2	Programme d'audit interne
9,3	Revue de direction
10	Amélioration
10,1	Généralités
10,2	Événement indésirable, non-conformité et actions correctives
10.2.1	Objectif d'amélioration continue
10.2.2	Procassus d'amélioration continue
10,3	Amélioration continue

**ANNEXE n°3 : Extrait d'entretien
(EVRP)**

▪ **Etudiant :** TIKOUR hamza .

- **Direction :**
- **Nom, Prénom (Pilote processus) :**
- **Email :**

Guide d'entretien

Merci de compléter les données manquantes

Dans le cadre de la réalisation de notre étude, nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire, avec beaucoup de précision et d'objectivité ; afin de prendre connaissance sur les risques liés à la santé et la sécurité au travail.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il faut choisir les réponses qui correspondent le mieux. Nous tenons à vous rassurer de garder l'anonymat et l'utilisation des informations à des fins scientifiques. Nous vous remercions de votre collaboration.

DANGER LIÉ A L'ÉCLAIRAGE

Les conséquences :

- fatigue visuelle liée à un éclairage inadapté.
- erreur dans l'exécution de travaux précis.
- risque de chute, d'accident dans les allées de circulation.

Mise en évidence d'un danger :

	oui	Non
Le niveau d'éclairage vous semble t-il uniforme ?		
Des mesures d'éclairage ont-elles révélé des zones d'inconfort ?		
Les aires de circulation sont-elles correctement éclairées ?		
Le poste de travail présente-t-il des zones d'éblouissement (lampe nue, soleil) ?		
Les luminaires sont-ils propres et les ampoules sont-elles changées régulièrement ?		
L'éclairage entraîne t il des postures contraignantes au poste ?		
La chaleur dégagée par l'éclairage vous paraît-elle excessive ?		
Un danger lié à l'éclairage est-il mis en évidence ?		

Commentaire :

DANGER LIÉ AU BRUIT

Les conséquences :

- atteinte de l'acuité auditive maladie (professionnelle n° 42 du Régime Général).
- difficultés de concentration pour l'exécution de travaux précis.
- gêne à la compréhension de certains ordres pouvant rendre dangereuses certaines tâches.

Mise en évidence d'un danger :

	oui	Non
Une estimation du bruit a-t-elle révélé des zones à risques ?		
Les salariés soumis à une exposition sonore quotidienne supérieure à 80 dBA sont-ils identifiés ?		
La communication orale est-elle gênée ?		
Les alarmes sont-elles masquées par le bruit ?		
Existe-t-il des sources de bruit gênantes dans les locaux ?		
Les mesures de prévention sont-elles prises ?		
Un danger lié au bruit est-il mis en évidence ?		

Commentaire :

DANGER LIÉ AUX VIBRATIONS

Les conséquences :

Risque de lésion tendineuse, musculaire, neurologique ou vasculaire suite à l'utilisation d'outils vibrants, à la conduite d'engins.

Mise en évidence d'un danger :

	oui	Non
Des mesures du niveau vibratoire des équipements ont-elles été effectuées ?		
Des outils vibrants sont-ils utilisés (perceuse, ponceuse) ?		
Des outils pneumatiques, à main sont-ils utilisés (marteau, burin ...) ?		
Des chariots élévateurs sont-ils utilisés ?		
Des véhicules P.L. ou des engins de chantier sont-ils utilisés ?		
Des consignes ont-elles été données pour l'utilisation des équipements (réglage des sièges) ?		
Des informations sur le réglage des sièges sont-elles communiquées ?		
Des maintenances préventives, voire correctives, sont-elles planifiées ?		
Un danger lié aux vibrations est-il mis en évidence ?		

Conseils de prévention :

- Diminution des vibrations sur outils par mise en place de protection mousse
- Choisir des outils antivibratoires.
- Installation de sièges confortables, suspendus dans les engins de chantier ou PL.
- Diminuer la durée d'exposition au risque : alternance des tâches, pauses, ...

Commentaire :

Merci pour votre collaboration

**ANNEXE n°4 : CHECKLIST SANTE ET
SECURITE**

Utiliser cette checklist pour s'assurer que les mesures en matière de sécurité sont respectées.

Description de l'unité	
Unité de travail	
Directeur	
Effectifs	
Sites géographiques et locaux	
Organisation de la sécurité au sein de l'unité de travail	Présence d'un registre santé et sécurité au travail ? Existence d'un règlement intérieur d'unité ? Mesure pour le travail isolé et/ou en horaires décalés ? Rédaction de plan de prévention lors d'intervention d'entreprises extérieures ?
Formation	Ne Nombre de personnes formées à la manipulation des extincteurs : Nature des autres formations en hygiène et sécurité suivies par le personnel (préciser le nombre de personnes par formation) :
Suivi médical des personnels	Suivi médical adapté aux risques professionnels pour tous les personnels ?

	Sujet	Oui	Non	Commentaire
1	Sécurité / prévention des pertes			
1	Implication de matériaux inflammables?			
2	Implication de matériaux chimiques / réactif?		x	
3	Risques potentiels d'explosion, de chaleur, de pression?		x	
4	Besoin en protections contre l'incendie? (extincteurs,etc.)	x		
5	Besoin de systèmes de détection incendie? (fumée, chaleur, vapeur)		x	
7	Protection spécifique dans la construction du bâtiment?	x		
8	Une analyse des risques est-elle nécessaire (EVRP) ?	x		
9	Prévoir une revue des normes de construction en matière de prévention incendie, explosion ...		x	
2	Santé professionnelle	Oui	Non	
1	Implication de matériaux toxiques ?		x	
2	Le niveau de bruit est-il supérieur à 85 dB?		x	
3	Des matières utilisées ont des risques allergènes?	x		
4	Besoin de moyens de mesure d'exposition à des produits?	x		
5	Besoin de moyens de protection individuelle ?	x		
6	Besoin d'un règlement particulier sur le lieu de travail?	x		
7	Besoin d'équipement de sécurité au poste de travail(lavement des yeux, douches de sécurité, etc.)?	x		

6	Sécurité process	Oui	Non
1	Implication de produits chimiques hautement dangereux?		×
2	Besoin de réservoirs / conduites mises en sous-sol?	×	
3	Y a-t-il des mélanges de produits réactifs dangereux?		×
7	Général	Oui	Non
1	Est-ce que des avis / études d'experts sont nécessaires?		
2	Si oui, dans quelle zone?		

Commentaires: